

Papillonnages

Le magazine d'informations de l'Adapei de Loire-Atlantique

N° 48
Juin 2018

Le bénévolat ne connaît pas la crise !



DOSSIER



Le goût
des autres :
un bénévolat
de saveurs

ACTUALITÉ


esatco
ATLANTIQUE
Local et solidaire

esatco,
un partenaire
local et solidaire

 **Adapei**
Loire-Atlantique



Donner plus de goût à la vie

Sophie Biette, Maman de Marie, Présidente de l'Adapei de Loire-Atlantique

L'Adapei de Loire-Atlantique est une association de parents d'enfants et adultes handicapés, qui assure une mission de service public. À ce titre, l'accompagnement des personnes handicapées est réalisé par des professionnels, dont c'est le métier. Et nous y tenons.

La solidarité nationale effective et active est la condition pour que nos enfants aient accès à la totalité de leurs droits. C'est l'objet principal de notre implication et combat de parents.

C'est un engagement que les parents militants portent, soutenus par les adhérents de l'association.

En ces temps où chaque investissement public (car il s'agit bien d'un investissement) est compté, notre vigilance est redoublée.

Les parents élus au sein des instances de l'Adapei de Loire-Atlantique assurent leurs missions bénévolement. C'est pourquoi, nous leur donnons la parole dans ce numéro de Papillonnages.

Mais nous avons surtout voulu mettre la lumière sur les autres engagements bénévoles, ceux qui permettent ce plus, qui donne encore plus de goût à la vie.

« Je suis très content de rendre service à Marie comme je vous l'ai déjà dit ».

Merci Bernard,

Bernard a travaillé à l'Adapei de Loire-Atlantique. Il était le chauffeur de Marie. Pendant des années, Marie l'attendait sur les marches de l'escalier, vers 8h30, souvent encore en chaussettes, car les chaussures, c'est juste pour dehors. Bernard l'emmenait à l'IME, avec ses camarades de route. Une route toujours un peu longue, car il faut faire face aux embouteillages et ils sont 7 à récupérer chez eux. Ils sont parfois un peu agités, mais Bernard veille au calme et à l'ambiance sereine. Chacun à sa place, des places choisies avec soin, selon le caractère de chacun.

Marie ne parle pas, elle ne dit pas merci, elle se mord parfois, elle peut faire du bruit, il lui faut RFM ou RTL2, sans pub ! Bernard jongle avec les stations de radio.

Et puis Bernard a pris sa retraite. Et puis Marie a plus de 20 ans, elle habite chez elle, au FAM Autisme Diapason.

Un jour, je reçois un message de Bernard : « est-ce que je peux aller rendre visite à Marie ? » « Oui bien sûr »

... « je lui ai apporté des bonbons, je crois qu'elle m'a reconnu » « merci » « je peux y retourner » « oui bien sûr » ... et au fil de ces rencontres, « on se dit que ce serait bien de faire un tour dehors et de marcher » ... Elle en a vraiment besoin, mais comme elle très « un pour un » ce n'est pas toujours évident en habitat collectif. Mais dilemme, pour Marie, Bernard c'est le chauffeur ! on ne marche pas avec lui ! on roule ! Il va falloir à Bernard des ruses de sioux (rouler un peu, marcher un peu...), une grande persévérance, et une grande régularité, pour y arriver.

Voilà près de 4 ans que Bernard va deux fois par semaine promener Marie, une heure durant. Pour Marie, c'est un moment de Privilège... Pour Marie, Bernard c'est pour elle, et elle seule, elle ne veut pas partager...

Bernard, c'est un plus.

On peut dire que Bernard est Bénévole... moi je dis que c'est un ange venu du ciel !

Sommaire

DES MILITANTS BÉNÉVOLES

- 4 Le combat de la dignité
- 5 Quelles sont mes motivations d'engagement bénévole ?
- 6 Un engagement de bonne volonté

DOSSIER

- 8 Bénévole à la Chapelle-sur-Erdre
- 9 Des jeunes bénévoles en action à la section de Châteaubriant
- 10 Un partenariat avec la Résidence Korja
- 12 Les pratiques de bénévolat dans les établissements et services de l'Adapei
- 13 Une psychologue bénévole
- 14 Ma passion : bénévole
- 16 Des bénévoles comme les autres : l'APF
- 17 Merci Marie-Claire
- 18 Pourquoi rester retraité quand on peut devenir Bénévolet ?
- 20 Le sport accessible grâce à l'implication de bénévoles
- 21 Le goût des autres : un bénévolat de saveurs
- 22 Un concept qui ne connaît pas la crise

ACTUALITÉS

- 24 Simple comme une brioche
- 25 Rencontre avec Josef SCHOVANEC à l'IME de Châteaubriant
- 25 Défi relevé au Val'Aventure
- 26 Nouvelles Recommandations concernant le Trouble du Spectre de l'autisme
- 28 Le vernissage « Hand in Cap »
- 29 Le vernissage « Les dessins de Raphaël »
- 30 T'Cap et la semaine du regard
- 30 Odyssée, la course contre le cancer
- 31 Emploi Accompagné : Handi'Coach
- 32 La mobilisation autour de Free Handi'se Trophy continue !
- 32 Un travailleur d'Esat au prologue de la transat ag2r
- 33 Une Belle récompense
- 33 Vol en montgolfière
- 33 Esatco, un partenaire local et solidaire
- 34 L'Esat « Les Iris » inauguré
- 36 La compagnie du Cercle Karré sous les feux de la rampe

SERVICE

- 38 Vous avez une difficulté ou un litige ? Ils peuvent vous aider

Papillonsages

Le « Facile À Lire et à Comprendre » a pour but de rendre accessible le « Papillonsages » aux personnes handicapées elles-mêmes. Il ne se substitue pas au texte. Nous remercions Gilles Ménard, pour sa contribution à la transcription de ce « Papillonsages ».

Adapei de Loire-Atlantique : Association départementale des amis et parents de personnes handicapées mentales
13, rue Joseph Caillé
BP 30824
44008 Nantes Cedex 1
Tél. 02 40 12 22 90
www.adapei44.fr

Directeur de la publication : Sophie Biette
Comité de rédaction : Patrick Chable, Blandine Jolivet, Frédéric Joly, Marc Marhadour, Gilles Ménard, Dominique Moreau, Florence Parois, Marie-Luce Pluchon.

Création et réalisation graphique : Izardcom
Impression : Planchenault
Contact mail : communication@adapei44.asso.fr



est une marque © enregistrée d'Inclusion Europe

Le combat de la dignité

Guy Bréheret, Parent militant bénévole

On peut définir le bénévolat comme une activité non rétribuée et librement choisie.

À la naissance d'un enfant déficient intellectuel, le ciel nous tombe sur la tête. Les projets tombent, les regards changent. Commence alors le « *parcours du combattant* ». Certains parents reçoivent la visite d'autres parents qui ont connu cette situation et qui expliquent, rassurent, ouvrent des portes, donnent des conseils, proposent des pistes de réflexions. D'autres n'ont pas cette chance et doivent se débrouiller par eux-mêmes... ou laisser tomber et abandonner déjà le combat. Car il s'agit bien d'un combat pour faire accepter à la Société toute entière que nos enfants ont droit à la même vie digne que tout un chacun et à être des citoyens à part entière.

Au début, donc, on ne peut pas dire que nous soyons des bénévoles, car nous ne choisissons pas librement la cause que nous défendons. Nous nous battons pour notre enfant. Il y a 40 ans, voire 30 ans, il n'y avait pas autant de structures qu'aujourd'hui. La loi de 1975 venait d'être votée, fruit du travail des parents qui avant nous avaient tracé la voie. Mais il y avait encore beaucoup de chemin à parcourir. On peut dire qu'à cette époque, notre engagement s'apparentait plus à du militantisme qu'à du bénévolat.

La rage d'imposer nos enfants à la Société nous a permis de faire des avancées considérables. C'est grâce au travail des parents regroupés dans des associations comme l'Adapei

épaulés par des professionnels compétents que nous avons pu faire évoluer les mentalités, trouver des financements, ouvrir des structures, voire commencer à faire accepter l'idée d'inclusion.

Nos enfants ont trouvé leur place dans une structure qui leur convient, à la mesure de leur niveau de déficience. Mais nous savons qu'il reste encore beaucoup d'enfants ou d'adultes sans solutions, que beaucoup d'entre eux n'ont encore pas accès à une scolarité faute de moyens ou de volonté politique, ou au monde du travail ou de l'Entreprise faute d'une méconnaissance de leurs capacités ou par souci de rentabilité.

Alors oui, maintenant que nos enfants ont leur solution adaptée et même s'il faut toujours rester vigilants, on peut parler de bénévolat, car nous acceptons maintenant librement de donner du temps de façon plus désintéressée pour continuer le combat de la dignité. Et même si nous ne sommes plus complètement maîtres des solutions, car soumis aux appels à projets, nous pouvons encore et toujours être force de propositions.

C'est pourquoi, nous avons besoin de tous ceux qui voudront s'investir à l'Adapei, en adhérant et/ou en donnant du temps, soit par nécessité pour faire grandir son fils, sa fille, enfant ou adulte déficient intellectuel, soit par choix, pour prendre le relai de cette génération de parents qui bientôt ne pourront plus donner autant qu'ils ont donné.



FACILE-À-LIRE



Le combat de la dignité par Guy Bréheret :

Etre bénévole, c'est un choix.

On le fait gratuitement.

Quand des parents ont un enfant handicapé, c'est très difficile.

On se rapproche d'autres parents et on s'aide.

Au début, on cherche d'abord des solutions pour sa fille ou pour son fils.

On est **militant**.

Après, on se bat aussi pour les autres. On devient **bénévole**.

Les bénévoles ne font pas tout.

Les associations comme l'Adapei et les professionnels aident pour faire avancer la société.

Certains ont trouvé des places pour les Personnes handicapées.

Il reste plein de Personnes handicapées qui n'ont pas de solutions.

Je suis bénévole parce que je milite pour les autres.

Attention, il faut des nouveaux bénévoles parce que les anciens ne seront pas toujours là !

Quelles sont mes motivations d'engagement bénévole ?

Christian Gatard, Parent militant bénévole

Quand Sophie, Présidente de notre association, m'a posé la question, je me suis aperçu que je n'y avais jamais vraiment réfléchi. Sans doute que beaucoup d'autres bénévoles sont dans le même cas : leur engagement leur semble tellement naturel qu'il n'est pas utile de chercher à l'expliquer. Ils ont un fils ou fille, un frère ou une sœur en situation de handicap et la moindre des choses est de contribuer à en améliorer la vie et à en assurer au mieux la défense de leurs droits.

Pour cela, il s'agit tout simplement, en prolongement de l'engagement de nos anciens qui ont créé, il y a plus de 60 ans, les premières associations telles que l'Adapei de Loire-Atlantique, de prendre part à la vie associative. Un ami, membre du bureau de la section Basse Loire me disait il y a quelque temps qu'il avait à cœur d'apporter un retour puisque l'association accueillait son fils dans un établissement.

Etre bénévole à l'Adapei de Loire-Atlantique correspond donc avant tout à un engagement au service des per-

sonnes handicapées et de leurs familles. Même si au fil du temps la fonction d'association gestionnaire a pris une importance grandissante, on ne doit jamais oublier qu'il s'agit en priorité d'une association de parents.

L'action associative a évolué dans le temps, selon les secteurs géographiques mais aussi en fonction des choix des familles. On pourrait bien sûr développer cette réflexion et s'interroger par exemple pourquoi ce qui réunissait aisément tous les parents d'enfants accueillis en IME est plus difficile à mettre en œuvre aujourd'hui. C'est, comme on dit, un vrai sujet ou plus exactement une grande préoccupation de tous.

Pour me limiter à la question posée je dirais simplement que pour moi être bénévole c'est tout simplement aider, à la mesure de ses moyens. Je suis toujours impressionné et admiratif de voir dans beaucoup d'associations nombre de bénévoles qui apportent une contribution aussi discrète qu'assidue dans de multiples tâches souvent peu mises en lumière mais dont la réalisation est

essentielle à la vie associative.

Pour ma part, en représentant l'Adapei à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) je me suis aperçu que beaucoup de parents ou représentants de personnes handicapées venant en CDAPH (Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées) rencontraient d'importantes difficultés pour présenter leurs demandes, développer les arguments de leurs dossiers ou simplement décrire les besoins d'accompagnement de l'enfant ou l'adulte handicapé. Avec un petit groupe de bénévoles nous avons donc décidé de créer en 2009 le dispositif « *Alloparents* » au sein de l'Adapei de Loire-Atlantique. Il s'agit d'aider et d'accompagner les familles, qui le souhaitent, pour leurs démarches et les assister dans les diverses instances ou commissions (CDAPH, Tribunal du Contentieux de l'Incapacité, CAF, Juge des Tutelles, Commission Départementale d'Aide Sociale etc.). *Alloparents* est gratuit pour tous les adhérents.



FACILE-À-LIRE



Quelles sont mes motivations de bénévole par Christian Gatard :

C'est la première fois que je me pose la question.

Les parents s'engagent rapidement quand ils ont un enfant handicapé.

Ils trouvent ça normal.

Les associations comme l'Adapei trouvent des solutions pour nos enfants.

C'est à notre tour de donner notre aide à l'Adapei.

Etre bénévole, c'est aider avec ce que je suis, avec ce que je peux.

Encore beaucoup de parents ont des difficultés pour accompagner leur enfant ou leur adulte handicapé.

Quelques bénévoles à l'Adapei ont créé « *Alloparents* ».

« *Alloparents* » aide les familles dans leurs démarches auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées, des juges des tutelles ou de la Caisse d'Allocations Familiales...

Tous les parents peuvent appeler « *Alloparents* ». C'est gratuit !



Un engagement de bonne volonté

Noël Delaunay, Président de la section du Pays d'Ancenis

Benevolat : activité non rétribuée et librement choisie, qui s'exerce en général au sein d'une association.

Benevolat vient du latin « *benevolus* » qui signifie bonne volonté.

Si l'on reprend ces définitions, notre engagement de bénévole se traduit par une volonté de se sentir utile et faire quelque chose pour autrui. Pour ce qui nous concerne, c'est surtout, suite au handicap de notre enfant que nous nous sommes investis au sein de l'Adapei de Loire-Atlantique qui accompagne son parcours.

Nous faisons donc partie des douze à quatorze millions de bénévoles recensés sur le territoire.

Combien d'entre nous sont investis depuis de trop nombreuses années, sans que nous apercevons les remplaçants ? Lors de nos assemblées annuelles de familles, nous lançons des appels au renouvellement de ceux qui, pour raisons diverses, cessent leur engagement. Ces nouveaux parents apporteront de nouvelles idées. Il faudrait que chacun se sente

impliqué dans la poursuite du mouvement associatif qu'est l'Adapei de Loire-Atlantique. Nous nous trouvons tous de bonnes excuses pour refuser un engagement. Ne soyons pas frileux et répondons favorablement à l'appel des plus anciens qui ont réussi par leurs actions bénévoles et militantes, depuis plus de soixante ans, à faire avancer la défense et l'accompagnement des personnes handicapées.

En ce qui me concerne, la volonté et le désir de donner de son temps pour les autres, a toujours été mon leitmotiv. L'ambiance très souvent amicale et le soutien de se retrouver à plusieurs pour faire avancer les choses, organiser des animations afin d'aider à améliorer le quotidien de nos enfants, restent des motivations à s'engager dans le bénévolat.

Alors, transformons notre envie de rendre service, sans attendre en retour de quoi que ce soit, et venez rejoindre des parents engagés dans la défense des droits des personnes atteintes de handicap. Pensons également que notre engagement passe par notre adhésion à l'Adapei de Loire-Atlantique.



FACILE-À-LIRE



Un engagement de bonne volonté par Noël Delaunay :

Etre bénévole, c'est se sentir utile.

Etre bénévole, c'est faire quelque chose pour les autres.

1 Français sur 5 est bénévole en France.

Nous sommes là depuis longtemps.

On ne voit pas assez arriver d'autres bénévoles, plus jeunes.

J'ai toujours voulu donner de mon temps pour les autres.

J'aime me regrouper avec d'autres pour faire avancer la société.

Entre nous, il y a une bonne ambiance, c'est agréable.

Quand on est bénévole, on donne. On n'attend rien en retour.

Il faut nous rejoindre.

Il faut adhérer à l'Adapei !



Bénévolat et professionnalisme : un mouvement basé sur la complémentarité depuis plus de 60 ans

Marc Marhadour, Directeur Général de l'Adapei

Un socle de confiance pour les personnes handicapées

Jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale les personnes handicapées mentales légères restaient dans leurs familles, isolées, presque cachées par des parents soumis à une pression sociale très forte, le handicap mental est vécu comme une honte. Les personnes touchées par un handicap plus lourd vivaient entassées dans les hôpitaux psychiatriques. Il faudra presque 30 ans pour que soit reconnu officiellement le statut spécifique des personnes handicapées mentales.

Dès 1943, à Lyon, des parents se réunissent pour s'entraider, mais ces expériences de bénévolat sont, à l'époque extrêmement rares. Devant l'absence de réponses ou un accueil dans des lieux ressemblant plus à des mouiroirs, s'apparentant plus à l'univers carcéral qu'à un lieu de vie, des familles ont développé par leur bénévolat qui se traduisait par une militance active et des solutions « hors les murs », il n'y avait pas d'institutions médico-sociales à l'époque. En 1948, est créée la première association du mouvement parental par des bénévoles (Association Lyonnaise de parents d'enfants retardés et inadaptés qui deviendra l'Adapei du Rhône en 1964) cette association rassemble des parents décidés à rompre le mur du silence, de se soutenir mutuellement, de montrer au grand jour le handicap de leurs enfants.

Cette naissance du mouvement parental à Lyon servira de modèles à de nombreuses associations qui viendront enrichir de leurs expériences le mouvement parental. Ainsi, ce bénévolat est né d'une nécessité de sortir de l'ombre, ce bénévolat est né d'un engagement sans faille de parents qui partageaient la même communauté de destin.

Ces bénévoles ne militaient pas uniquement pour la dignité des personnes handicapées mais ils le faisaient pour mettre en place des établissements dans lesquels leurs enfants pourraient s'épanouir, progresser, préparer leur insertion dans une société qui, à priori, n'était pas faite pour eux.

Ce n'est qu'en 1958, naissance de la 5^e république, que l'action militante auprès des pouvoirs publics donne naissance à la reconnaissance par la Sécurité sociale de la prise en charge du financement des structures d'accueil. L'action forte des bénévoles induit la reconnaissance par l'Etat de la nécessité d'établissements spécialisés et surtout amène l'Etat à faire supporter le coût, non plus aux seules familles, mais à la société toute entière. On passe d'une solidarité familiale à une solidarité nationale. Ainsi, l'action des bénévoles a donné naissance à un secteur professionnel, chacun reconnaissant l'utilité et la complémentarité de l'autre. Professionnels et bénévoles constituent les deux faces nécessaires au développement de la solidarité et du professionnalisme. Cette militance a ensuite débouché sur l'apparition de nouveaux métiers comme celui d'éducateur spécialisé, les associations devenant employeurs, ici encore la complémentarité « professionnels/bénévoles » pour servir la solidarité auprès des personnes handicapées. En 1960, les premiers « CAT » sont financés par les familles avant que l'Etat ne prenne en charge une partie des financements. On pourrait multiplier les exemples où la convergence des intérêts individuels a permis de trouver une solution solidaire et collective.

Depuis toutes ces années, le secteur médico-social s'est professionnalisé, s'est structuré

et organisé, la puissance publique, les technostructures de tous ordres, tant internes qu'externes, ont pris de la place, beaucoup de place et pourtant les associations au sein des CVS (Conseils de la Vie Sociale), des commissions composées de bénévoles et de professionnels, ont su maintenir cette nécessaire complémentarité entre l'engagement militant et l'engagement professionnel.

Cette complémentarité pourrait paraître passéiste à ceux qui ne voient dans les associations que des vestiges du passé et de l'histoire, à ceux pour qui les modes de gestion entrepreneuriales ou technocratiques doivent prendre le pas pour un modèle efficient. Et pourtant, plus que jamais, la société inclusive ne doit pas se traduire par un abandon de la solidarité nationale et donc un retour en arrière de près d'un siècle laissant la seule solidarité s'organiser entre les familles.

La performance sociale des associations repose sur cette unité inséparable entre les bénévoles et les salariés. C'est cette complémentarité reposant pour les uns sur la formation et sur l'expérience et pour les autres sur la connaissance des capacités et des limites de leurs fils ou fille ; c'est cette complémentarité qui permettra à nos associations de développer, certes l'expérience acquise depuis près d'un siècle, mais aussi l'esprit d'innovation et de créativité permettant de construire ensemble des solutions nouvelles pour les personnes en situation de handicap pour qui les bénévoles et les professionnels constituent le socle de leur vie sur lequel ils peuvent s'appuyer et bâtir leur confiance en la vie et en l'avenir.

Bénévole à la Chapelle-sur-Erdre

Bernard, Bénévole

Que ce soit pour le basket à l'Amicale laïque, ou pour la mise en place et le développement de l'association Solidarité-Emploi, il n'a pas compté son temps.

En 2005, il participe à la marche au cœur de l'Europe entre la Pologne et La Chapelle, avec Iga la jument polonaise. Ce voyage en Europe a permis de créer des liens d'amitié dans les pays traversés. Ces liens existent toujours.

A l'arrivée d'Iga, il rencontre un éducateur et là aussi le lien se fait. Depuis, avec Iga la jument, Bernard et son ami Jean-Paul emmènent toutes les semaines des résidents du foyer de La Charmelière ou de Nort-sur-Erdre pour une promenade en calèche sur les routes de campagne... et quelques fois en chanson.

Quand on demande à Bernard ce que lui a apporté et lui apporte encore le bénévolat, il répond :

« Cela permet de créer beaucoup de liens avec les jeunes, les familles et, humainement, cela apporte beaucoup. Il faut que cela aille dans les 2 sens.

C'est enrichissant, cela permet d'apprendre beaucoup de choses, de mieux connaître et comprendre les gens. On se fait de nouveaux amis.

Dans les associations, il est important de préparer son remplacement pour que tout se poursuive »

Et il y a les grands moments :

« on organisait des fêtes où tout le monde se retrouvait jeunes et moins jeunes. Il y avait de l'ambiance... »

« ...je me rappelle cette personne qui à chaque fin de balade en calèche s'accrochait à l'encolure d'Iga, elle avait beaucoup de mal à la quitter... »



Bernard est bénévole à la Chapelle sur Erdre :

Bernard est accompagné de son ami Jean-Paul.

Ils emmènent les résidents du foyer de La Charmelière ou de Nort-sur-Erdre pour des promenades en calèche.

Le Cheval s'appelle Iga.

Bernard y est très attaché.

Etre bénévole est très enrichissant pour lui.

Il rencontre beaucoup de personnes et créé des liens.

Des jeunes bénévoles en action à la section de Châteaubriant

Patricia Guyot, Présidente section de Châteaubriant

La section de Châteaubriant organise tous les ans une soirée festive qui rassemble plus de 600 personnes. Un immense moment de convivialité qui fait appel aux bénévoles.

Témoignages

Louise Chevalier (cheftaine pionniers - caravelles) :

Le service et le bénévolat sont au cœur de la pédagogie scout ; en particulier chez les pionniers et caravelles (jeunes de 14 à 17 ans) et chez les compagnons (jeunes de 17 à 20 ans). Dans la pédagogie, une des valeurs transmises est le vivre ensemble : « agir au service de la société pour mieux comprendre les réalités et les interactions ». C'est pour cela que depuis de nombreuses années, les scouts du groupe Haut Anjou de Pouancé sont présents pour aider au service lors de la soirée annuelle Adapei des Papillons Blancs. Cette soirée est le moyen pour eux de se mettre au service et à la rencontre de l'autre. Cet engage-

ment bénévole permet aux jeunes de favoriser leur esprit de responsabilité et leur intégration dans une vie sociale et communautaire.

Flavie Lecocq (y participe aussi) :

Nous sommes une association de jeunes situé au Grand-Auverné, l'un de nos objectifs est de rendre service aux diverses associations et structures qui nous entourent. Cela fait maintenant deux ans que nous intervenons en

tant que bénévoles au repas annuel de l'Adapei, organisé à Châteaubriant.

La solidarité et l'entraide font partie des valeurs que défend l'association, c'est donc pour cela que nous avons répondu présent lorsqu'on nous a demandé de servir le repas des invités.

Nous tenions à remercier toute l'équipe de l'Adapei pour leur accueil, et nous espérons pouvoir leur rendre service encore de nombreuses années.



FACILE-À-LIRE



Des jeunes bénévoles à Châteaubriant :

Les familles de l'Adapei organisent une grande soirée tous les ans. Presque 600 personnes se rassemblent pour un moment de convivialité. Des jeunes bénévoles aident les familles pour l'organisation et le service. Ce sont des scouts de 14 à 20 ans. Les scouts sont des jeunes qui veulent servir la société. Ils font beaucoup de choses avec toutes les associations. Ils veulent que toutes les personnes différentes vivent bien ensemble. Cela permet aux jeunes d'être plus responsables. Ils aiment apporter de la **solidarité** et de l'**entraide**. Ils espèrent que l'Adapei leur demandera toujours de l'aide.

Un partenariat avec la Résidence Korïa

Héloïse Ferre, Aide médico-psychologique à la résidence Korïa

Dans le cadre d'activités en commun avec le CLERPAC (Comité Local des Retraités et Personnes Agées de Couéron) pour préparer des événements festifs au sein du quartier intergénérationnel Bessonneau, les résidents de Korïa ont pu rencontrer plusieurs retraitées Coueronnaïses (art floral, réalisation de décoration, chant etc).

Suite à ce moment en commun Madame Aboud (remplacée depuis par Madame Goude) coordinatrice du CLERPAC, nous a contacté pour proposer l'intervention d'une bénévole auprès d'un de nos résidents.

Une convention de partenariat a été signée avec le CLERPAC pour donner un cadre à ces interventions. Après un échange en équipe nous avons proposé cette rencontre à Pauline Delaroché, pour travailler la relation à l'autre en lien avec son projet personnalisé d'accompagnement.

Depuis décembre 2014, Pauline Delaroché et Madame Bredeloux ont appris à se connaître et ont tissé une belle relation. Elles se rencontrent le jeudi après-midi tous les 15 jours (sauf en période de vacances). Dans un premier temps, les rencontres se sont déroulées au sein de la résidence avant de se tourner vers l'environnement extérieur : balades dans la ville, médiathèque, etc.

Depuis la mise en place de ces rencontres, plusieurs temps d'échange ont été proposés en présence de Pauline, Madame Bredeloux, la famille de Pauline, le CLERPAC et la résidence Korïa pour faire le point de cet accompagnement.

Nous avons sollicité de nouveau le CLERPAC pour une autre de nos résidentes qui souhaiterait bénéficier d'une rencontre privilégiée avec une bénévole. Une nouvelle personne, Madame Berthaud est venue rencontrer Elise Conquer et va démarrer sous peu des rencontres régulières avec elle.

J'aime bien, je veux continuer. J'aime lire avec elle. Pauline

Pauline a bien investi cette relation ; Elle est repérée et appréciée. Pauline grâce à ce temps est de plus en plus à l'aise à l'extérieur, notamment à la médiathèque, elle a bien intégré les règles de fonctionnement et le mode relationnel qu'il convient d'adopter. Pauline a murit et est plus en relation avec les autres, y compris avec les personnes qu'elle ne connaît pas.
L'équipe

Grâce à ces temps passés avec Pauline, j'ai appris à appréhender le monde du handicap. J'ai pu constater que les personnes accueillies à Korïa m'ont bien repérée et sont très accueillantes avec moi. Cela fait plaisir de voir des gens heureux de vivre au sein d'une structure. Avec Pauline, la relation a évolué au fil du temps et cela lui apporte beaucoup ; je le fait pour elle et je sais que cela lui fait du bien. Au départ Pauline était plus craintive, maintenant une relation de confiance s'est tissée, et même à l'extérieur elle est plus à l'aise.
Madame Bredeloux

En conclusion

Il s'agit d'un partenariat bénéfique et constructif qui évolue au fil du temps. Cela permet à Pauline et Elise de faire un lien entre Couëron « *la cité* », ses habitants et la vie à la résidence Koria. Ouvrir nos structures à des partenariats de proximité permet de valoriser l'image portée sur les personnes pré-

sentant des déficiences, et apporte aux habitants de Couëron une meilleure connaissance des missions et des accompagnements proposés.

Aujourd'hui nombre de nos résidents sont intégrés dans le tissu associatif local et ont su y trouver leur place

grâce à un accueil bienveillant. Tous les ans désormais, la résidence Koria valorise ses partenariats au cours d'une rencontre conviviale avec les acteurs locaux qui font la richesse de ce travail.



FACILE-À-LIRE



Un partenariat est créé entre la résidence Koria et le Comité Local des Retraités et Personnes Agées de Couëron. Des bénévoles du comité accompagnent régulièrement des résidentes pour les aider à progresser dans leur relation avec les autres, et avec l'environnement extérieur. Lectures, visites ou promenades en ville, permettent à chacun de mieux se connaître, s'apprécier et progresser. Tout le monde souhaite que cela continue.



Les pratiques de bénévolat dans les établissements et services de l'Adapei

Enquête réalisée auprès de 25 établissements et services en février et mars 2018

> Les établissements et services font tous appel à des bénévoles

20%

Plus d'1 fois
par semaine



60%

Au moins
1 fois par mois

> Les établissements et services expriment un vrai besoin de bénévoles dans les actions de l'Adapei

oui
60%

→ 56%

Pour l'organisation d'évènements

> Qui sont les bénévoles de l'Adapei ?



50%

de retraités

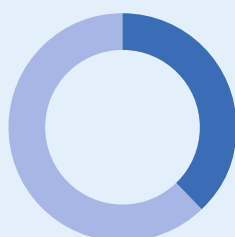


60%

des professionnels de l'Adapei
sont des bénévoles
à titre personnel

> Mobiliser des bénévoles peut présenter des difficultés

Non
62%



Oui
38%

Une psychologue bénévole

Lisa, Ancienne stagiaire de l'Adapei de Loire-Atlantique pour l'enquête de satisfaction, 2017

Etudiante en master de psychologie, j'ai réalisé plusieurs bénévolats au cours de mon cursus scolaire. Certains d'entre eux m'ont particulièrement plu et ont participé à ma formation. Je prends l'exemple d'une expérience bénévole auprès de mineurs isolés étrangers auxquels je donnais des cours d'alphabétisation. J'en ai retiré une grande satisfaction personnelle et une connaissance de la situation de ces jeunes arrivés sur le territoire français. Cela m'a tellement intéressé que j'ai effectué mon rapport de stage de fin de licence sur ce sujet.

Je considère qu'être bénévole, c'est consacrer du temps aux autres, mais surtout avec plaisir. La volonté d'aider, peu importe nos compétences, nos aptitudes. Et puis chacun y donne un sens, selon son expérience. C'est donner, partager mais aussi apprendre. Car l'avantage avec le bénévolat, c'est que l'on touche tous les milieux sociaux et sur le plan humain, c'est un réel apprentissage.

Concernant mes toutes premières expériences bénévoles, je ne savais pas comment m'y prendre. Comment chercher ? Où chercher ? Quelles seraient mes missions ? Quelles sont les compétences nécessaires ? Autant de questions que je me posais du haut de mes 17 ans. Mon premier bénévolat, je l'ai réalisé dans la ville où

j'ai grandi. Je suis allée frapper un matin à la porte d'un foyer pour adultes déficients intellectuels de l'APEI Nord Mayenne. Et là, lorsque je me suis retrouvée dans le bureau du chef de service et de quelques collègues, que j'ai exposé ma demande bénévole, la surprise était de taille. C'était la première fois qu'on leur faisait une telle demande. Néanmoins intéressés, nous avons échangé sur les missions que je pouvais réaliser au sein de l'institution et j'ai pu commencer mon bénévolat une à deux semaines plus tard. Cela s'est résumé à la réalisation de tâches administratives. Mais ce que j'en ai retenu est la découverte du handicap et de la vie en collectivité.

Lors de mes expériences, je préfère m'en-

” Mon intérêt était en premier lieu la rencontre, l'échange mais aussi la découverte du monde professionnel. ”

gager sur le moyen ou long terme, c'est-à-dire minimum deux, trois mois. Je préfère aussi la régularité, une à deux fois par semaine. Après, tout dépend du souhait du bénévole et des besoins des associations. Il y a autant de possibilité que de bénévoles ! Selon son rythme de vie, qu'il soit étudiant, qu'il travaille, qu'il soit retraité, les disponibilités ne sont pas les mêmes.

Il y a aussi des missions plus ponctuelles, pour ceux qui veulent s'engager occasionnellement. Cela peut être par exemple des actions de sensibilisation (sécurité routière...), des sorties organisées (établissements d'accueil de personnes handicapés...), de la surveillance etc.

S'il fallait retenir quelque chose du bénévolat, selon moi, ce serait les notions de découverte et d'enrichissement. On partage un peu du quotidien des professionnels, on découvre des institutions et des associations et ça développe en nous aussi des compétences. Pour moi, cela m'enrichit personnellement mais aussi professionnellement. C'est en partie grâce à mes expériences bénévoles que j'ai développé mon empathie ou bien agrandi mon réseau relationnel. Cela a affiné mon choix de carrière en me permettant de vivre des expériences concrètes. Aujourd'hui, je sais que je veux travailler avec les enfants et les adolescents, et ceci dans le cadre des apprentissages scolaires. Et ça, c'est le bénévolat qui m'en a fait prendre conscience. Mais le plus important c'est la rencontre. Apporter de l'aide à ceux qui en ont besoin, soutenir, épauler, accompagner...de manière à développer le « vivre ensemble ».



FACILE-À-LIRE



Lisa est étudiante en psychologie.

Lisa réalise aussi des actions de bénévolat,

Le bénévolat lui permet de découvrir d'autres lieux et d'autres personnes,

de développer ses connaissances et ses compétences.

Le bénévolat l'aide aussi à préciser sa future activité professionnelle.

Lisa sait maintenant qu'elle souhaite travailler auprès des enfants et des adolescents.

Pour Lisa, le plus important dans le bénévolat, c'est la rencontre des autres.

Accompagner, soutenir et développer le Vivre Ensemble.

INTERVIEW

Ma passion : bénévole

Joël, Bénévole à l'Élan - Propos recueillis par Christian Gatard

Joël, à quel moment es-tu entré comme bénévole à l'ELAN puis par la suite à l'opération brioches ?

Je suis devenu bénévole à l'ELAN en 1989 et j'ai vendu pour la première fois des brioches en 2008. Quel bonheur de les voir heureux quand ils vendent une brioche, c'est plus important que tout l'or du monde.

Comment s'est déroulée la première prise de contact ?

Comment as-tu connu l'ELAN ?

J'étais un peu dérouté lors de la première rencontre. Je ne connaissais pas le monde du handicap mental.

Par exemple, quand on m'a dit de mettre les sportifs en file indienne, Laurent B (toujours sportif à l'ELAN) m'a dit : tu es fou. Il avait peut-être raison !

J'ai connu l'association par hasard lors d'un forum France Bénévolat.

Était-ce la première fois où tu entrais vraiment en contact avec le monde du handicap ?

Oui, c'était la première fois. Je n'avais pas été en contact avec le monde du handicap auparavant ni dans ma famille ni dans mon entourage.

Pourquoi avoir choisi de t'engager dans cette association ?

C'est grâce à une amie (Michèle Guérin Sarzeau) que je me suis vraiment engagé. Je travaillais en deux/huit donc j'avais des après-midis de libre pour l'aider à l'association Bonheur Eiffel. Cela m'a permis de découvrir que c'était un monde merveilleux. Par exemple, une personne autiste profonde qui ne parlait pas, elle dessinait sur un tableau blanc effaçable et elle riait. Mais quand il était l'heure de se quitter, elle montrait son mécontentement en jetant tout son matériel. Je retrouvais certaines personnes au sport le soir à l'ELAN.



Quelles ont été tes premières impressions ?

J'ai tout de suite eu l'impression de sincérité avec elles. Ce sont des personnes vraies, natures et donc sans hypocrisie. Elles sont sympathiques malgré leurs caractères (mais nous aussi !).

Quels enseignements retires-tu de ton investissement quasiment au quotidien, tout au long de l'année dans l'accompagnement des personnes handicapées ?

J'ai appris à être à leur écoute. Elles permettent d'oublier les tracas quotidiens car ces heures de bénévolat me procurent de la joie. J'aime les voir comme des personnes adultes, je laisse le mot « handicap » de côté.

Quelles satisfactions mais aussi quels regrets peut être ?

Je suis heureux de voir des personnes prendre de l'assurance et ainsi avoir en confiance en elles. Pour certaines, il faut un peu plus de temps mais en une saison, on peut voir des changements positifs. Il faut juste trouver le « déclic » comme un mot, une chanson, et on voit leurs sourires et tout se passe bien pour elles. Une fois, un sportif m'a téléphoné pour me dire qu'il avait perdu sa carte de bus, j'ai appelé ses parents et là le sportif m'a dit : poisson d'avril (et on n'était pas le 1^{er} avril !). C'est intense le bonheur

que ces personnes nous procurent. Je n'ai pour le moment aucun regret.

Tu es le représentant de l'ELAN à France Bénévolat. Comment fais-tu pour chaque année recruter des bénévoles notamment lors du Forum organisé en janvier ?

Il faut un peu de conviction et retranscrire les moments partagés avec les sportifs (échanges ou événements sportifs).

Tous les sportifs de l'ELAN t'adorent. Qu'est-ce qui compte le plus, selon toi, pour qu'un encadrant-bénévole soit très apprécié par les personnes handicapées ?

Je ne fais rien de spécial pour être apprécié des sportifs. C'est eux qui expriment la joie ou pas de nous retrouver mais cela fait chaud au cœur

de voir leur enthousiasme. Il faut que le bénévole reste à l'écoute et trouve un moyen de communiquer avec le sportif, il faut essayer par un autre biais en cas d'échecs. Nous devons les encourager sans arrêt, ils aiment voir qu'on leur porte de l'attention surtout lors de la pratique sportive. Ils nous surprennent souvent.

Le recrutement des bénévoles est une préoccupation permanente et prioritaire pour les associations. Comment faut-il s'y prendre selon toi pour recruter ?

Il faut être vrai, transmettre le vécu avec les sportifs. Chaque encadrant doit prendre le temps d'expliquer ce que l'on attend des bénévoles et le moyen de communiquer avec les sportifs. Ainsi, ils ne seront pas surpris et ils apprécieront la séance de sport.

Si l'ELAN n'existait plus, ferais-tu toujours du bénévolat dans le monde de l'handicap ?

Oui, je continuerais car c'est tellement important pour moi. Je donne un peu et je reçois beaucoup de bonheur.

Comme tu es responsable d'activités, tu dois faire beaucoup de travail administratif, ce côté-là te déplaît-il ?

Le travail administratif n'est pas ma « tasse de thé ». Je le fais plus par nécessité car l'organisation d'une compétition ou l'inscription à une compétition est importante pour que les sportifs se mesurent à d'autres.



L'Elan est un club sportif pour les personnes handicapées.

Joël est bénévole depuis 1989, presque 30 ans !

Il est venu à l'Elan grâce à une amie qui lui en a parlé.

Il participe aussi à l'opération « Brioches » depuis 10 ans.

Avant d'être à l'Elan, Joël ne connaissait pas le monde du handicap.

Il trouve que les personnes handicapées sont très naturelles.

Il n'y a pas d'hypocrites.

Elles sont sympas même si elles ont leur caractère !

Joël a appris à les écouter et à bien communiquer avec elles.

Il les considère comme des adultes et oublie leur handicap.

Joël prend aussi du temps pour trouver des nouveaux bénévoles.

Il explique bien ce que les bénévoles doivent faire.

Domage qu'il y a du travail administratif pour les tournois mais c'est comme ça.

En conclusion, Joël dit qu'il donne un peu et reçoit beaucoup de bonheur !



Des bénévoles comme les autres : l'APF

Marie Chudeau, Action Associative APF

450 bénévoles contribuent au quotidien en Loire-Atlantique à incarner le projet associatif.

« Ils sont des acteurs indispensables au même titre que les adhérents, les salariés, les usagers pour le développement de la vie et de notre démocratie associatives, une force déterminante pour faire bouger les lignes. Ils s'y retrouvent dans les valeurs humanistes, de solidarité, d'écoute de l'autre quel que soit sa particularité » affirme Grégoire Charmois, Directeur territorial.

Ils viennent de tous horizons et de toutes les générations. Ils ont des envies, des motivations différentes. L'association leur assure des moyens pour s'impliquer dans la diversité des projets.

Je suis Marie Chudeau, je pilote le processus personnalisé et j'organise le recrutement et l'accueil des bénévoles. Je peux témoigner des formations organisées, du travail d'utilité sociale, des motivations malgré aussi des difficultés de mobilisation actuelles. Mais le dynamisme peut faire avancer la cause du handicap et répondre aux besoins concrets engendrent des synergies qui marquent pour la vie.

Bénévole et militant

Jean-Pierre, Conseiller APF de Département : « Je suis bénévole depuis l'âge de 20 ans, j'avais envie de faire bouger les choses. Je milite pour défendre les droits des personnes en situation de handicap, cela m'a permis de rencontrer différents acteurs de la société. »

Un tremplin pour les jeunes

Aurélien, bénévole à l'accueil de la délégation : « Je suis à la recherche d'un emploi depuis plus de 5 ans. Etre bénévole m'a permis de prendre de l'assurance et de garder un lien avec le monde du travail. »

Un bénévolat centré sur la relation humaine

Clair, bénévole depuis 15ans : « En 15 ans j'ai fait plein de belles rencontres, des liens forts se sont tissés, des amitiés sont nées.

Nous souhaitons que ceux qui viennent et viendront à APF France handicap trouve toujours auprès d'elle cet « autre chose » qui est l'essentiel. En tous cas merci à tous nos bénévoles ».





L'Association des Paralysés de France accompagne des personnes en situation de handicap physique. Ces personnes peuvent aussi faire du bénévolat. Ce bénévolat aide à faire de nouvelles rencontres. Les actions peuvent aussi aider à mieux aller, par exemple pour trouver du travail.



→ Association des Paralysés de France

31, boulevard Albert Einstein
BP 92306
44 323 Nantes Cedex 3
Tél. : 02 51 80 68 00
Fax : 02 40 43 70 15
dd.44@apf.asso.fr
dd44.blogs.apf.asso.fr

MERCI MARIE-CLAIRE



Marie-Claire, notre amie.

Au nom de notre groupe de parents de l'Adapei de Loire-Atlantique. Je viens te dire MERCI.

Merci pour ton travail efficace au cœur de notre association.

Tu t'es investie sans relâche dans toutes les manifestations et réunions diverses organisées pour nos enfants.

Mettant de côté tes soucis, tu t'es tournée vers les autres, en donnant de ton temps, de ton énergie, de ta bonne humeur, de ton dynamisme, de ta volonté d'aller toujours de l'avant.

Tu resteras pour nous un modèle d'abnégation, faisant passer l'autre en t'oubliant toi-même.

Puissions-nous, par respect pour tout ce que tu as donné, continuer à œuvrer avec courage et confiance, portés par ton charisme.

Au revoir, Marie-Claire

Marie Claire Leroy était membre, depuis 20 ans, du bureau de la Section BLAIN NORT.

Elle est décédée le 25 janvier des suites d'un cancer, après 5 mois de maladie.

Pourquoi rester retraité quand on peut devenir Benevolt ?

Amélie Arcile, Co-fondatrice

La plateforme Benevolt aide les jeunes seniors à trouver facilement des activités bénévoles.

« Au début ça allait, j'étais contente d'être en retraite. J'avais besoin de me reposer. Et j'en avais marre de travailler. Et puis j'ai commencé à m'ennuyer. J'avais l'impression de ne plus servir à grand-chose, d'être un peu à côté... » Ces mots prononcés par Marie pourraient être ceux de Dominique, de Gilles, Sylvie ou Christian. Comme eux, **40% des jeunes retraités connaissent une phase de doutes**, d'inquiétude et ne trouvent plus leur place dans la société.

Pourtant ces jeunes retraités, 700 000 de plus en France chaque année, sont une véritable richesse pour notre société. Leurs talents et compétences sont aussi précieux que leur envie de s'investir et d'apporter leur pierre à l'édifice.

C'est ainsi qu'est né le projet Benevolt. Pour nous, ne pas gâcher ces talents et permettre aux personnes de plus de 55 ans de continuer à participer à la société était une évidence.

En France, il y a 1,3 million d'associations. Caritatives, culturelles, sportives, liées au monde de l'entreprise, aux solidarités, aux causes internationales, aux animaux, ... il y en a de toutes sortes et leurs besoins en bénévoles sont aussi infinis que divers. Besoin de bras pour une collecte alimentaire, d'un œil d'expert pour relire un document juridique, de compétences web pour prendre le virage du numérique, de petites mains pour confectionner les costumes du prochain spectacle, ... autant d'activités bénévoles qui illustrent la richesse des missions réalisables et la diversité des profils recherchés.

Pourtant, la rencontre se fait difficilement. Si 80% des jeunes retri-

tés se disent intéressés par le bénévolat, seuls 36% passent à l'action. Où chercher ? Quelles compétences peuvent être utiles ? Qui contacter ? Comment se rendre visible auprès de ces Associations ? Nous avons fait le pari de mettre la puissance du numérique aussi service de ce besoin en créant benevolt.fr une plateforme web qui permet aux jeunes retraités d'être visibles par les Associations en recherche de bénévoles. A l'inscription (gratuite), les jeunes retraités sont invités à compléter un profil qui met en avant leurs compétences et envies à partager. Ils indiquent également leurs disponibilités. Les Associations vont pouvoir consulter leur profil et les contacter directement : « grâce à benevolt on a pu trouver 4 bénévoles via la plateforme sur le web qui est très intuitive et qui nous a permis de trouver facilement des personnes compétentes et qui ont à cœur de transmettre aux jeunes » témoigne Mathilde, Entreprendre Pour Apprendre Pays de La Loire. Les Associations ont également la possibilité de déposer des annonces précises : nature de la mission, infos pratiques, durée, fréquence, accueil des bénévoles et pourront être contactés directement par les benevolts intéressés.



La plateforme est en ligne depuis septembre et les premiers retours utilisateurs sont très positifs :

J'arrête mon profil car j'ai trop d'associations. J'en ai trouvé 3 grâce à vous, Alteractions, l'ADIE et EPA. Merci pour ce site, ça marche vraiment bien ! Christian B.

J'ai trouvé ça très intéressant de pouvoir mettre les compétences que je pourrais avoir au service des autres, de ne pas les perdre et de les rendre utiles.
Sylvie A. benevolt, Nantes



Benevolt, c'est une plateforme de ressources de bénévoles. En fonction de nos besoins, je vais une fois par semaine sur la plateforme pour voir si un profil m'intéresse
Jean-Michel Fadet, Ligue contre le Cancer 44

Utilité social, plaisir d'agir dans un collectif, d'appartenir à une communauté, de servir une cause de quelque manière que ce soit, les bénéfices du bénévolat sont rapidement visibles, alors pourquoi pas vous ? www.benevolt.fr



FACILE-À-LIRE



Benevolt est une plateforme internet.
Cette plateforme permet de mettre en relation des retraités bénévoles et des associations ou des entreprises sociales.
Les associations ont des besoins.
Les retraités ont des compétences et peuvent aider ces associations.
Chacun peut ainsi continuer ainsi à se rendre utile ou servir une cause.

Le sport accessible grâce à l'implication de bénévoles

Claude Stéfani, Président du club de sports adaptés l'Élan



L'ÉLAN Sport Adapté de la région nantaise est une association sportive dédiée exclusivement aux personnes en situation de handicap mental et/ou psychique. Depuis 1984, cette association, créée par des parents bénévoles, continue à exister grâce à ses 80 bénévoles qui œuvrent chaque semaine pour permettre à 260 sportifs de pratiquer leur sport à raison d'une séance hebdomadaire. Sans nos bénévoles, rien ne serait possible, ils sont la richesse de notre association, et par leur dynamisme et leur enthousiasme ils apportent énormément à nos sportifs. Notre règle d'or : prendre du plaisir, tant pour nos sportifs que pour nos bénévoles. Nos bénévoles donnent beaucoup mais la joie de nos sportifs est leur plus grande récompense. Sur le plan organisation nous sommes en recherche permanente de bénévoles et nous remercions vivement France Bénévolat et Bénénova pour leur aide précieuse. **N'hésitez pas à nous rejoindre...**



FACILE-À-LIRE



Le sport est accessible grâce aux bénévoles :

L'Élan existe depuis 1984.

Cette association permet aux personnes handicapées de faire du sport.

Ce sont des parents qui ont créé cette association.

Aujourd'hui, il y a 80 bénévoles qui accueillent 260 sportifs !

Les personnes viennent à l'Élan 1 fois par semaine pour faire leur sport.

Les bénévoles sont dynamiques et plein d'enthousiasme.

Sans eux, l'Élan ne peut rien faire.

Tout le monde prend du plaisir.

Les personnes handicapées ont du plaisir à faire leur sport.

Les bénévoles ont du plaisir à les accueillir et les entraîner.

Il faut toujours des nouveaux bénévoles.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Le goût des autres : un bénévolat de saveurs

Charles Soussan, Bénévole à L'association LE GOÛT DES AUTRES cuisine sans frontière

Le Goût des Autres - cuisines sans frontière, est une structure associative créée en janvier 2010 dans le but d'aider à l'intégration, de familles migrantes, arrivées en France dans le cadre de la demande d'asile.

Originaires d'horizons aussi variés que l'Irak, l'Ukraine, l'Arménie, le Kurdistan, la Tchétchénie, l'Afghanistan, le Kosovo, l'Albanie, la Géorgie, l'Angola ... elles ont fui des zones de conflits et leurs cortèges de persécutions.

Suite à leur régularisation, et à leur installation dans la région Nantaise, elles sont vingt-cinq femmes étrangères à participer à l'aventure du Goût des Autres, en dispensant des **cours de cuisine du monde** et en proposant aux particuliers, aux différentes collectivités, aux comités d'entreprise... **la préparation de spécialités culinaires de leur pays**, sous forme de buffets ou de repas chauds.

Le **Goût des Autres** défend les valeurs de l'économie sociale et solidaire, en combattant les situations de précarité,



par la création d'emplois et d'activité économique ; et en assurant la promotion des valeurs de partage et de solidarité autour d'un projet collectif.

Le Goût des Autres est soutenu dans cette démarche par **Agnès Jaoui**, marraine de l'association.

Face à une croissance exponentielle, cette petite start up associative à recours au bénévolat qui encadre l'en-

semble des cuisinières dans leur réalisations culinaires ; elle est donc en recherche de bonnes volontés prêtes à consacrer un peu de temps pour faire avancer les nouveaux chantiers en cours d'élaboration.

→ Pour toute information complémentaire : 06 08 16 52 61



Le goût des autres, une association pour faire la cuisine :

Cette association existe depuis 2010.

Elle accueille des personnes qui ont demandé l'asile en France.

Ce sont des personnes qui ont beaucoup de problèmes dans leur pays surtout à cause des guerres.

25 femmes viennent faire la cuisine avec des recettes de leur pays.

Elles préparent des buffets froids et des repas chauds très originaux.

Cela permet de créer des emplois et de développer la solidarité.

On appelle ça l'économie sociale et solidaire.

L'actrice Agnès Jaoui est leur marraine.

L'association a beaucoup de succès et cherche des bénévoles.

Un concept qui ne connaît pas la crise

France bénévolat, « La situation du bénévolat en France »,
Recherche et solidarité « La France Bénévole » - 14^e édition Juin 2017

Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial.

Un français sur quatre est bénévole au sein d'une association. Si on y ajoute les activités bénévoles hors associations (bénévolat de voisinage, familial, syndicat etc...), 40% des français qui assurent une activité bénévole.

Sur 1,3 millions d'associations en France, seules 165 000 comptent un ou plusieurs salariés. Une écrasante majorité d'associations fonctionnent uniquement grâce à leurs bénévoles. C'est dire à la fois l'importance pour la vie de la cité de cet engagement bénévole mais aussi la vitalité et la force de l'engagement citoyen, de l'envie d'être utile et d'agir pour les autres, qui l'irrigue.

Qui ? Ce sont autant des hommes (51%) que des femmes (49%). Il s'agit pour 32 % de retraités, pour 25 % de jeunes (15/29 ans), pour 43% d'actifs (30/65 ans). Ces deux dernière classes d'âge étant en progression.

Pourquoi ? Très majoritairement et quel que soit les profils, les bénévoles s'engagent pour être utiles à la société et agir pour les autres. C'est le premier motif d'engagement cité par plus de 77% des bénévoles. Viennent ensuite, la recherche de lien social, être et faire avec les autres et donner du sens à sa vie. Enfin, certains s'engagent pour acquérir des compétences, défendre une cause particulière. Pour l'engagement bénévole sportif, la première raison citée est « *l'équipe, les compétences, l'action concrète, les responsabilités* ». Quand il s'agit d'engagement social et d'éducation, c'est « *Etre utile à la société et agir pour les autres* » et « *donner du sens à sa vie* » qui sont cités prioritairement.

Où ? Dans l'ordre et pour environ 30% des bénévoles chacun, on trouve le sport puis la culture et les loisirs et enfin l'action sociale, la santé et l'humanitaire. Un peu plus de 10% des bénévoles interviennent dans les domaines défense des droits et autres.



Comment ? L'engagement bénévole ne baisse pas. Par contre il évolue dans ses pratiques et ses aspirations. On constate un accroissement des engagements courts ou ponctuels. Par ailleurs, le bénévolat informel hors de toute association progresse aussi fortement. Ce qui confirme l'évolution du bénévolat vers un « *bénévolat d'action* », voire d'action immédiate et pas nécessairement durable, plutôt qu'un « *bénévolat de Projet* ». Chez les plus jeunes se confirme la forte envie de concret, d'acquisition de compétences et de responsabilités. Ils cherchent le plus souvent à combiner l'altruisme et la solidarité dans le cadre d'actions concrètes (le bénévolat d'action) et le bénéfice pour soi. En complément, de nombreux bénévoles ont des attentes en matière de formation, d'accompagnement et d'informations sur la vie de l'association. Enfin les membres dirigeants des associations expriment eux le souhait de trouver plus facilement des successeurs, ce qui aujourd'hui est encore souvent une vraie difficulté. Et si c'était à refaire ? Les bénévoles sont tous convaincus du plaisir qu'ils trouvent et de l'intérêt des rencontres qu'ils font dans les associations. Ils reconnaissent parfois devoir faire face à des contraintes, à des arbitrages et à des tensions, mais sans commune mesure avec les bénéfices qu'ils tirent de leur engagement. Pour 84% d'entre eux, ils referaient le même parcours voire s'engageraient plus fortement.

À propose de France Bénévolat

Association ressource ayant pour vocation de développer l'engagement bénévole pour une citoyenneté active au service de l'intérêt général. Ses missions : accompagner les associations et les bénévoles dans leurs projets, aider à la mise en relation des personnes et des associations, faire la promotion du bénévolat et de la vie associative et

contribuer à valoriser les ressources bénévoles. Elle favorise, par ailleurs, la coopération inter associative sur des sujets de société.

Le Bénévolat Associatif en Loire-Atlantique c'est environ 27 500 associations pour plus de 270 000 bénévoles, dont 40%, peuvent être considérés comme « bénévoles réguliers ».

→ Les rendez-vous du bénévolat : tous les jeudis de 18h00 à 19h30, sur inscription au 02 40 35 12 17 ou benevolat.nantes@free.fr

→ Le forum du bénévolat en 2018 : Autour d'un café : tous les jours du lundi au vendredi. De 9h-12h et de 14h-17h
Au p'tit bonheur - Café associatif
3, rue Jules Noël - 44100 NANTES (quartier du Breil)



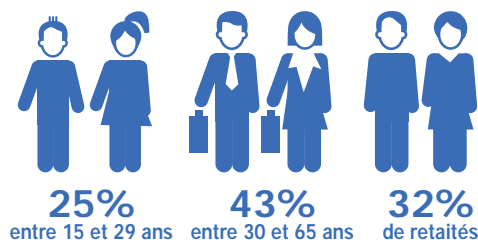
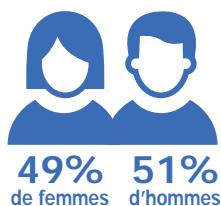
FACILE-À-LIRE



En France, il y a beaucoup de bénévoles.
En Loire-Atlantique, il y a environ 270 mille bénévoles.
A égalité entre femmes et hommes,
Et de tous âges : des retraités mais aussi des jeunes et des actifs.
Les bénévoles s'engagent pour être utiles, agir pour les autres et avoir un lien social.
Ils agissent dans tous les domaines : le sport, la culture, les loisirs, la santé, l'action sociale, ...
Le nombre de bénévoles ne baisse pas mais le bénévolat change.
Les actions courtes sont plus demandées.
Tous les bénévoles sont contents de leurs expériences.

France Bénévolat est une association dont la mission est de développer ce bénévolat actif.

EN RÉSUMÉ



Simple comme une brioche

22 000 brioches vendues en 2017 ! Venez y participer du 2 au 7 octobre 2018 et contribuez à cette grande et belle opération !

Tous les ans, plus de 100 associations de l'Unapei organisent des journées de la solidarité afin de sensibiliser la population et de lui proposer de soutenir les actions en faveur des personnes en situation de handicap mental.

La plupart des associations participantes proposent de soutenir les personnes handicapées mentales en achetant une brioche, symbole de partage et de convivialité.

Grâce aux ventes, les associations peuvent financer l'extension de structures spécialisées, acquérir des équipements pour les établissements qu'elles gèrent, financer des activités de loisirs...

L'Opération Brioches constitue une occasion d'échanger avec le public. Journées portes ouvertes, manifestations sportives, expositions sont autant de moyens de découvrir nos actions de façon chaleureuse et conviviale.



Ces actions font l'objet de relations presse locales et nationales.

L'Unapei met à la disposition de ses associations des kits de communication financés par ses partenaires : Appel médical, Jmb, Crédit Coopératif, Société générale. Qu'ils en soient remerciés.

En achetant une brioche au profit de l'Adapei, vous devenez acteur d'une société plus inclusive, en permettant à des jeunes et à des adultes handicapés d'accéder à des loisirs culturels et sportifs, à des séjours en bord de mer ou à la montagne, et à des sorties dans des parcs d'attraction... comme tout le monde !

En 2017, l'opération Brioches a permis de collecter plus de 50 000 € en Loire-Atlantique. Un grand merci !

Ensemble, nous pouvons plus !

Et si vous alliez plus loin ?

En devenant donateur régulier de l'Adapei -via le Fonds de dotation Handicap, agir ensemble- vous contribuerez à rendre la culture, le sport, le numérique, les loisirs plus accessibles aux personnes handicapées et à améliorer leur bien-être.

Il n'y a pas de petits dons et encore moins de petits gestes !

Pour nous aider c'est simple :

Faites un don sécurisé en ligne via notre plateforme Espace Dons :

www.adapei44.fr/faire-un-don/



JE FAIS UN DON



Quelques exemples de sorties réalisées grâce à VOUS :



Séjour en Touraine



Visite du Mont St-Michel
et promenade en bateau dans la baie de
St-Malo



Séjour à la montagne

Rencontre avec Josef SCHOVANEC à l'IME de Châteaubriant

Frédéric JOLY, Responsable d'établissement, IME Châteaubriant

Nous sommes dans une dynamique partagée de formation et d'échanges de pratiques à l'échelle du territoire. 17 professionnels [Éducateurs, assistants familiaux, enseignantes spécialisées et responsable d'établissement] du Territoire Nord Loire éducation, soin et apprentissage ont eu le plaisir de participer à une formation proposée par Formavision les 16 et 17 février 2018 et animée par Josef SCHOVANEC portant sur l'Autisme vue de l'intérieur.

Josef SCHOVANEC, docteur en philosophie et sciences sociales, polyglotte, a animé les rencontres en

illustrant, avec humour et perspicacité, le quotidien des personnes autistes.

« Il n'y a pas de théorie unique de l'autisme. Mais en les croisant, nous pouvons nous rapprocher de déterminants assez précis. »

Il nous a rappelé la nécessité de répondre autant que possible aux particularités de l'individu, quel qu'il soit, et non à des généralités.

Josef SCHOVANEC interpelle nos évidences, détricote nos points de vue et nous conduit à revisiter nos repères.

A l'issue de la formation, le groupe a souhaité partager et prolonger cette

rencontre qui fut empreinte d'élégance et de complicité.



25

Papillons n°48

Défi relevé au Val'Aventure

Un groupe de jeunes de l'IME de St-Hilaire et du SESSAD (entre 14 et 16 ans) ont participé les 26 et 27 avril dernier au « Val'Aventure », organisé par le Conseil général et rassemblant 500 jeunes. Epreuves sportives par binôme au programme de ces deux journées :

Défi nator, VTT, escalade, kayak, tir à l'arc, parcours à l'aveugle, course d'orientation, tir à la carabine laser ; Spectacle de hip hop.

Deux journées intenses physiquement, en émotion, en dépassement de soi, en rire, en soleil vent et pluie !!

La cerise sur le gâteau : un binôme

ayant réalisé les épreuves en autonomie monte sur le podium en terminant 1^{er} du « val adapté », classement spécifique pour les jeunes en situation de handicap ; et 25^e du val aventure général !

Tous les jeunes et éducateurs sont trop fiers d'eux !!



Nouvelles Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles concernant le Trouble du Spectre de l'autisme

Sophie Biette, Référente Autisme pour le Conseil d'Administration de l'UNAPEI

Interventions et parcours de vie de l'adulte autiste

Les données internationales de prévalence indiquent que 600 000 adultes sont concernés, en France. Une grande majorité d'entre eux sont à ce jour, soit non repérés, soit ont reçu un diagnostic obsolète (souvent psychose infantile). Au-delà de la prise en compte des droits et des spécificités des personnes autistes, l'accompagnement de leurs familles et des professionnels concernés est un des axes forts de cette recommandation. Les interventions spécifiques concernent la mise à disposition (voire l'apprentissage) d'un mode de communication fonctionnel, le soutien aux interactions sociales, la régulation des émotions et l'identification de celles des autres, la prise en compte des particularités sensorielles. Au niveau du suivi de santé, la vigilance est la règle. Lors d'un changement de comportement soudain, le suivi de santé physique est toujours interrogé. L'ensemble des professionnels (santé, médico-social, enseignement, emploi habitat...) s'inscrivent dans un accompagnement global et coordonné.

Trouble du spectre de l'autisme – Signes d'alerte, repérage, diagnostic et évaluation chez l'enfant et l'adolescent

Alors que chez l'enfant le diagnostic d'autisme, ou de « trouble du spectre de l'autisme » (TSA), est actuellement posé entre 3 et 5 ans, un diagnostic dès 18 mois permettrait une prise en charge plus précoce qui pourra l'aider dans son développement. Les médecins généralistes jouent ici un rôle central dans la prise en compte des inquiétudes parentales concernant le développement de leur enfant. Les bilans du 9^e et du 24^e mois sont dans le nouveau carnet de santé enrichis d'un questionnaire « neuro-développemental » où l'expertise parentale doit être sollicitée.



POUR EN SAVOIR PLUS

https://www.has-sante.fr/portail/jcms/c_468812/fr/trouble-du-spectre-de-l-autisme-signes-d-alerte-reperage-diagnostic-et-evaluation-chez-l-enfant-et-l-adolescent



À TÉLÉCHARGER

www.has-sante.fr/portail/upload/docs/application/pdf/2018-02/20180213_recommandations_vdef.pdf

Stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement 2018-2022 - Changeons la donne, publiée le 6 avril

Le 6 juillet dernier, le Président Emmanuel Macron lançait officiellement le Plan Autisme 4 à l'Élysée. Une vaste concertation a été organisée, nationale et territoriale, sur les thèmes choisis par le gouvernement : Scolarisation et formation, Inclusion sociale et citoyenneté des adultes, Familles parcours et accès aux soins, Recherche, Qualité des interventions (formation des professionnels et accompagnement au changement).

L'Unapei s'est engagée fortement dans cette concertation, au niveau des régions, au niveau national au sein des groupes de travail (5 thèmes cités ci-dessus) et du groupe de pilotage.

Si nous partageons la nécessaire révolution culturelle, de ce 4^e Plan devenu « stratégie nationale

pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement » à propos de la recherche, du repérage des personnes autistes (du très précoce à tout au long de la vie), de la formation des professionnels, de l'accès aux droits (scolaire, habitat, emploi, vie sociale) et de l'accès aux soins, nous devons être très vigilants quant à la prise en compte des personnes autistes (à tous les âges) les plus fragiles. C'est une urgence, dont nous ne sommes pas certains que « la stratégie autisme » ait pris la réelle mesure.

Nous avons repéré quelques points forts, qui nous concernent très directement.

La refondation de l'ensemble des contenus des formations médicales, paramédicales, médico-sociales. Pour être efficiente, la stratégie devra passer par là !

La stratégie de repérage et d'adaptation des interventions, de façon transversale, sanitaire, médico-sociale, scolaire en s'appuyant sur l'implication des familles. Si les corporatismes divers et variés relèvent ce défi, on peut alors espérer une meilleure trajectoire développementale des enfants et une meilleure qualité de vie des adultes.

L'inscription de l'autisme parmi les autres troubles neuro-développementaux est une bonne chose, car il est enfin écrit clairement que l'autisme est un trouble neuro-développemental (ce que l'on sait depuis les années 1980 !) et non un trouble relationnel. Il rappelle également que l'autisme est souvent associé à d'autres troubles du neuro-développement (déficience intellectuelle, TDAH, Dys...) qui doivent également être repérés et pris en compte.

La stratégie envisage de faire sauter quelques verrous quant au décloisonnement des orientations. En effet les personnes TSA rentrent mal dans les cases ! La grande hétérogénéité de leurs compétences personnelles est freinée par les cadres réglementaires.

A propos du budget, comme le sénateur Mouiller, nous pouvons dire « pas besoin de prendre notre calculatrice, le compte n'y est pas ! ». 700 000 personnes pour 350 millions d'euros en 5ans, cela fait 100 euros par personne et par an...pour changer la donne ?

Pour mémoire, accompagner un adulte autiste 24/24, 365 j par an c'est autour de 80 000 €/an (au minimum).



POUR EN SAVOIR PLUS

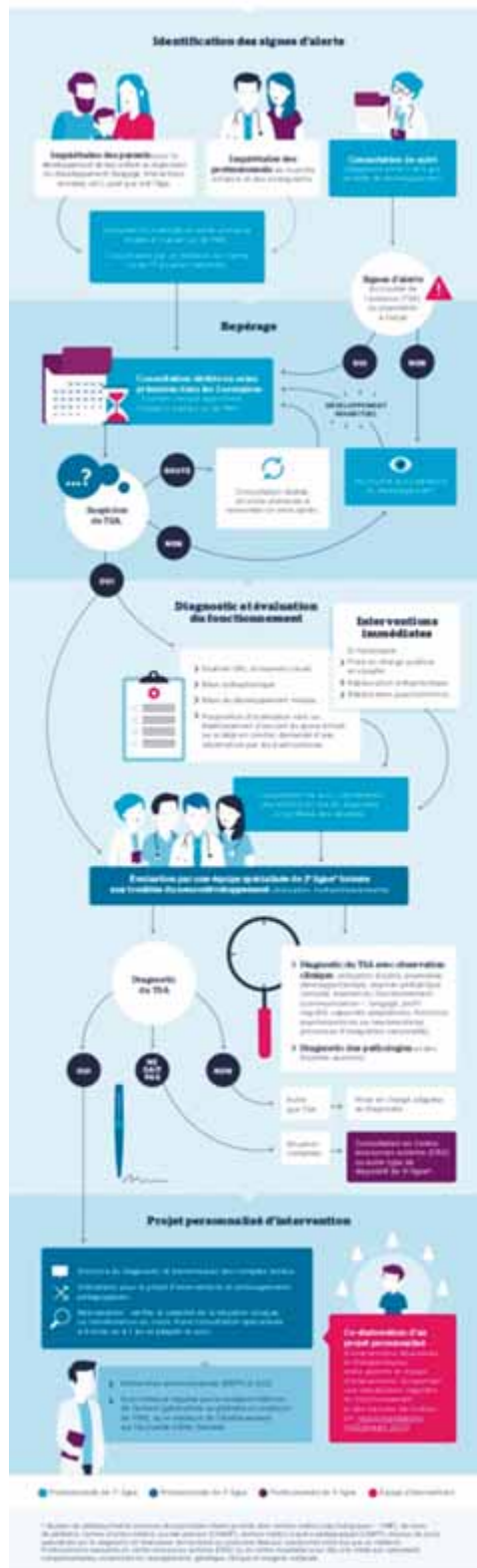
<http://handicap.gouv.fr/focus/l-autisme/strategie-nationale-pour-l-autisme-2018-2022/article/strategie-nationale-pour-l-autisme-2018-2022-changeons-la-donne>



À TÉLÉCHARGER

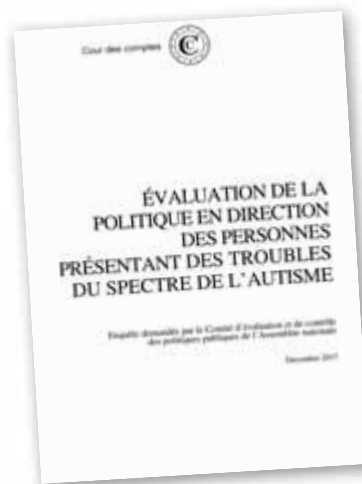
http://handicap.gouv.fr/IMG/pdf/strategie_nationale_autisme_2018.pdf

Comment diagnostiquer le trouble du spectre de l'autisme chez l'enfant ?



Petit focus sur L'Enquête de la Cour des Comptes : l'Évaluation de la politique en direction des personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme, publiée en décembre 2017 :

L'Unapei a été membre de ce groupe de travail. L'enquête s'est révélée compliquée tant les données manquent. Cependant, globalement l'autisme est très mal connu et malgré 3 plans autisme les progrès en direction des enfants sont insuffisants et imperceptibles au niveau des adultes. La cour des comptes n'hésite pas à utiliser le terme « *mobilisation* » notamment sur l'approfondissement des connaissances et leur usage pour articuler les interventions des différents acteurs. Globalement 7 milliards seraient dépensés pour l'autisme (sanitaire, médico-social, scolaire, ...), les budgets doivent être réorientés vers les interventions de qualité. L'ensemble de ses conclusions et recommandations repose cette donnée de base.



À TÉLÉCHARGER

<https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2018-01/20180124-rapport-autisme.pdf>

Le vernissage « Hand in Cap »

Les personnes accueillies et les professionnels de la SAESAT Arc-en-Ciel ont accueilli un public nombreux, ce 21 mars pour présenter « *HAND IN CAP* ».

L'ouvrage se compose de portraits en noir et blanc et témoignages de vie de 12 personnes accueillies. Pour profiter pleinement de cette réalisation, moment de convivialité lors duquel chacun a pu découvrir les portraits en grand format et prendre le temps d'échanger avec les personnes investies dans le projet.



Merci à Pierre Leray, photographe, qui nous a accompagné dans cette belle aventure (pierreleroy@gmail.com)

Vernissage « les dessins de Raphaël »

Le vernissage de l'exposition « Les photos des dessins de Raphaël » a eu lieu le vendredi 18 mai 2018 à 13h au sein de l'IME Ar Mor (Saint-Herblain).

Amélie Lancelot, Salomé Bougro, Kimberley Cottin (jeunes en SEHA) avaient photographié puis édité (rogné, recadré) des dessins de Raphaël Bandinelli (jeune en SIPFP) dans le

cadre d'ateliers scolaires photos. Elles avaient ensuite imprimé puis encadré ces photos, en ajoutant des légendes (noms des dessins), dans l'optique de les exposer.

Le vernissage a commencé par une présentation des jeunes concernés par le projet ainsi qu'une explication de l'exposition. Les jeunes et les adultes de l'IME ont pu ensuite découvrir

l'exposition qui comporte une dizaine de cadres.

Par ailleurs, Raphaël a réalisé un dessin en direct. Il a aussi répondu à diverses questions qui lui ont été posées concernant ses productions artistiques.

VERNISSAGE « LES DESSINS DE RAPHAEL »



SALOMÉ, KIMBERLEY ET AMÉLIE : L'ONT PRIS DES PHOTOGRAPHIES DES DESSINS DE RAPHAËL.

Inscrivez-vous pour venir voir ces photographies, lors du vernissage le **vendredi 18 mai à partir de 13h.**

(rendez-vous cour 1 - exposition couloir de la cantine)



L'exposition se situe dans le couloir devant la cantine de l'IME Ar Mor.



T'Cap et la semaine Change ton regard

En Avril, T'Cap a organisé une semaine Européenne « *Change ton regard* », en partenariat avec l'association belge « *Nos Pilifs* » et l'association portugaise APCC.

L'Adapei s'est associé à cet évènement en présentant aux visiteurs son Service d'Aide et Soutien à la Parentalité (SASP), les services de la Passerelle pour l'Emploi et son nouveau dispositif d'emploi accompagné, la plateforme habitat Ker Âge et le dispositif d'Equipe mobile de médicalisation, ainsi que l'atelier de Facile A Lire et à Comprendre de l'ESAT de Legé.

Cette semaine a été également l'occasion pour le

Cercle Karré de Blain de présenter son nouveau spectacle spectacle « *Et si...* »

Une semaine riche en échanges et en découvertes.



ODYSSEA
ensemble contre le cancer du sein



Odysséa, la course contre le cancer du sein

La course contre le cancer du sein a réuni plus de 14 000 personnes, venues marcher ou courir pour cette noble cause.

A l'Adapei, 80 personnes ont participé dès 9h

dimanche matin à la course de 10 kms puis le relais a été pris par un groupe pour la marche de 5 kms, une belle matinée sportive !



Emploi Accompagné : Handi'Coach

1^{er} CDI signé
1^{er} CDD signé

Le 13 mars dernier se tenait, dans les locaux de Titi Floris, le premier comité des partenaires du nouveau dispositif d'emploi accompagné, présidé par Marc Marhadour pour l'Adapei de Loire-Atlantique et par Suzel Eschenbrenner pour le GIRPEH. Ce dispositif est co-piloté par l'Adapei de Loire-Atlantique et le GIRPEH.

Ont participé à cette réunion : des représentants d'employeurs privés et publics du secteur sanitaire, de l'UNAFAM, des responsables d'associations (Arta, Etape, Psy'Activ, ADAPT, UGECAM, Persagotière, Les Hauts-Thébaudières, Apei Ouest), des directeurs de territoire du secteur

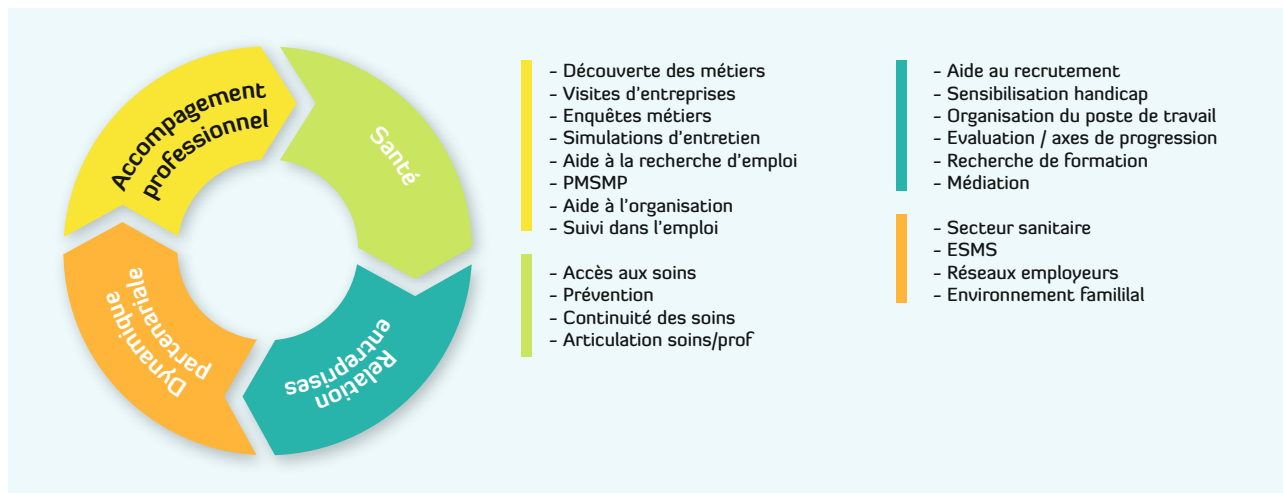
enfants et adultes, les Cap emploi et les Adapei de la région).

Ce premier comité des partenaires avait pour ambition de présenter le dispositif d'emploi accompagné :

- Le contexte de l'emploi des personnes en situation de handicap en Loire-Atlantique : un taux de chômage des personnes en situation de handicap supérieur à la moyenne nationale (13,1% dans le 44 contre 10,3% en France) ; plus de 7 500 personnes relevant de l'obligation d'emploi inscrites à pôle emploi en catégorie A en Loire-Atlantique.
- Le public concerné par ce nouveau dispositif et ses modalités d'accompagnement :

- La structuration du dispositif, sa dimension évaluative
- L'état d'avancée du dispositif depuis sa création mi-décembre 2017 : 12 personnes accompagnées issues de CAP emploi, du SEAP, de la Tourmaline, de la MDPH et de Passerelle pour l'emploi.

Un comité très interactif ayant permis de nombreux échanges, très constructifs avec une volonté affichée de poursuivre et amplifier la dynamique partenariale dans une perspective d'échanges de pratiques et de déploiement du dispositif.





La mobilisation autour de Free Handi'se Trophy continue !

Free Handi'se Trophy, c'est 8 jours de courses du 25 mai au 2 juin 2018 entre BORDEAUX et NANTES

Découvrez les co-équipiers des sportifs Humanis.

Vous connaissez déjà Natalie, Benoit et Christophe, 3 des 12 sportifs engagés sur le FHT 2018. Nous vous présentons les 9 autres courageux qui vont prendre le départ le 26 mai 2018 à Bordeaux :

- Les sportifs du **Groupe Invivo** : Eloise Dautresoul - François Rudolf.
- Les sportifs **d'Accor Hôtels** : Marie-Françoise Becerro - Nicolas Amey.
- Les sportifs de **l'esatco de Rezé** : Anne-Gaëlle Moreau - Philippe Beric - Anthony Charaud - Pierre Chaventre - Marc Jagot

Ils vont tous se rencontrer pour la 1^{re} fois lors ce week-end pour 2 jours de cohésion. Ils vont pouvoir tester les vélos tandem, faire du canoé, dormir sous la tente et surtout faire connaissance.



Suivez-nous sur le facebook de l'ESAT du Landas



Un travailleur d'Esat au prologue de la transat AG2R

Paul Ancé, travailleur en espaces verts de l'ESAT de la Cholière, pratique chaque semaine la voile sur l'Erdre.

Il a été sélectionné pour participer au prologue de la « transat AG2R ».

La transat est une course à la voile entre la France et les Antilles engageant 40 navigateurs très expérimentés. Un prologue est une course avant le départ du dimanche 22 avril.

Le prologue a été organisé samedi 14 avril 2018 avec un challenge en paravoile, sur des voiliers adaptés. Une personne handicapée et d'un skipper talentueux forment un équipage, 17 bateaux sont au départ.

Au tirage au sort, Paul a été associé à Gildas MAHÉ (qui était arrivé 2^e de la précédente transat AG2R !).

Paul a montré à Gildas comment manœuvrer un petit voilier. Gildas a découvert les capacités d'un pratiquant en situation de handicap intellectuel.

Le binôme s'est très bien entendu,... terminant premier de la 3^e manche, ... mais dernier de la 4^e !

Le classement final les place à la 5^e position.

Le soleil présent malgré quelques averses, et du vent, ni trop fort ni trop mou, a fait de cette journée une fantastique découverte mutuelle.

Paul a beaucoup apprécié de naviguer avec un skipper jovial et heureux de régater ensemble.

Un excellent souvenir pour chacun !

Une Belle récompense



Groupama Loire-Bretagne soutient les projets culturels conçus par et / ou pour les personnes en situation de handicap.

C'est ainsi qu'esatco Gétigné a été récompensé pour son projet « *Création d'ateliers collectifs de danse et de peinture* ». Nos félicitations à toute l'équipe de Gétigné !

Vol en montgolfière

Le 19 avril dernier, les résidents des services d'Ancenis (SAESAT, Logeacs, FDV, SAVS et FAH) ont pu se laisser porter par le vent dans une montgolfière et ont pu ainsi découvrir le Pays Saumurois pour un vol d'une heure !

Pour rêver, contempler, admirer la Vallée de la Loire et ses châteaux... Ils ont participé également aux préparatifs de leur vol exceptionnel, à savoir le montage et le gonflage de la montgolfière !

Ce projet a été financé en partie par le Fonds de Dotation.



Esatco, un partenaire local et solidaire

Comment se démarquer au milieu de prestataires, bien souvent à l'aise sur le terrain de la concurrence économique ? En faisant entendre sa différence ! C'est la voie choisie par la nouvelle communication d'esatco44, dont la signature et le concept sont « Local et solidaire ».

L'envie de développer, ensemble, de nouvelles relations

Le nouveau slogan « *Local et solidaire* » n'est pas apparu par hasard auprès du logo esatco. Il est issu d'un travail collaboratif piloté par la Directrice du développement commercial. Concertations, échanges, débats, ont permis l'élaboration du concept, qui est aussi une affirmation, une reconnaissance, une incitation à relever l'enjeu d'une économie plus responsable, plus durable.

En accord avec notre identité et notre image

Innovateur de l'économie sociale, esatco se développe et évolue en prenant en compte l'épanouissement des travailleurs, la qualité des services et de la relation-client, le respect de chacun dans les partenariats établis. Pour mieux évaluer ces différents points, une enquête-clients a été menée afin de connaître la perception d'esatco et les éléments d'identité à renforcer. Les résultats ont confirmé que proximité et solidarité apparaissent bien comme des axes fondateurs d'esatco, à affirmer dans notre développement économique et sociétal.

Un nouveau site web pour esatco

Mis en ligne au printemps, le nouveau site esatco se découvre sur tous les écrans multimédias. Agréable à consulter, dynamique, facilitant l'accès direct aux services et à la prise de contact, il se connecte à l'efficacité !



Toutes les filières et tous les établissements sont directement accessibles sur www.esatco44.fr

L'Esat « Les Iris » inauguré

Après des mois de réflexion, puis de préparation et de travail, l'ESAT de Thouaré a ouvert ses portes courant 2017. Vendredi 13 avril, sous un radieux soleil, les équipes

ont pu partager un moment joyeux, entre musique et défilés de mode, avec les nombreux invités présents. Un grand moment d'émotion pour tous !



Merci aux familles d'être venues et aux anciens,
moniteurs comme aux travailleurs
les délégués des Iris

Verbatim recueilli lors de la réunion des délégués d'équipe vendredi dernier :

« J'ai beaucoup aimé ; c'était super ; j'étais dans le groupe de musique »
Elodie

« Les répétitions de musique ont renforcé la cohésion, c'est hyper intéressant ; en donnant du sien et en apprenant des choses, cela a été bénéfique ; cela apporte bcp de choses » Fabrice, EV qui était participant au groupe Brick & Bro'K

« La musique nous a apporté un dialogue, mieux que la parole ; cela a ouvert certains cœurs, on s'est construit une solidarité ; on s'est éclaté ; on s'est tellement soudé les uns aux autres ; cela a permis de s'évader grâce à la musique ; c'était grandiose » Philippe, participant au groupe de musique Brik&Brok

« J'ai rangé les voitures sur le parking, je n'ai vu que la fin de l'inauguration ; heureusement, un film a été tourné, je vais pouvoir voir tout ce qui a été fait sur le film » Philippe Ev

« J'ai participé au discours avec le directeur ; j'étais un peu stressé ; c'est la première fois que je parlais devant autant de monde »

« C'était une belle matinée ; j'ai participé au défilé en habit de travail dommage que l'on n'a pas fini après un pique-nique »
Claire sous - traitance

« C'était pour moi parfait ; une organisation fantastique, c'était carré ; je voudrai bien refaire » Philippe, sous-traitance

« le défilé de mode, c'était fantastique »
Elodie, EV

« C'est la première fois en tout pour moi ; parler sur un podium et parler devant plein monde » ;
Marc, délégué CHSCT

« Ce qui était super c'est que tout le monde a joué le jeu : traçage du parking, accueil, le pot, le montage du podium ; tout le monde a donné du sien » Fabrice, EV





Compagnie Cercle Karré sous les feux de la rampe

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de passion que les comédiens de la compagnie du Cercle Karré ont entamé l'année 2018.

Sous les feux de la rampe, dès février 2018 avec la nouvelle pièce, « *ET SI...* », ils seront également à l'affiche de l'édition 2018 du festival « *En femmes Majeures* » à Blain les 25, 26 et 27 mai prochain. Et c'est sans oublier la réalisation et la diffusion des courts métrages ainsi que les ateliers en milieu scolaire.

Aboutissement d'un travail de création de plusieurs semaines, « *ET SI* » évoque des trajectoires différentes, des destins brisés confrontés à l'exil, au dénuement. Pour fuir quoi ? Pour aller où ? Pour trouver quoi ? Lors de cet exode, ils se cherchent, ils se rencontrent, ils espèrent, ils s'attendent à une autre vie. Une trajectoire se profile dans laquelle chacun s'efforce de conserver sa dignité. L'espoir permet d'entrevoir un avenir, à moins que la trahison ne surgisse...

Sollicité par l'organisation du festival « *En femmes Majeures* » en juin 2017, le Cercle Karré propose à l'affiche une création originale et atypique : 5 lycéennes de Blain et 4 comédiennes de la

Compagnie. « *C'est un spectacle de femmes avec des femmes mises en valeur dans leurs différences. Les femmes prennent de l'espace, se l'approprient, le dessinent. Elles deviennent visibles* »

Le travail de mise en scène confié à Méléhane Girerd et Fabrice Eveno a débuté en décembre 2017. Rendez-vous au Château de Blain, dimanche 27 mai à 16h.

Côté court métrage, « *Au suivant* » réalisé en 2017 et primé au festival « *Regard Croisés* » à Saint-Malo en novembre dernier a reçu un nouveau prix au festival d'Anglet en février 2018.

Grande fierté, « *Au suivant* » fait partie des 38 films de la sélection du festival international du Court métrage de Cannes qui s'est tenu du 12 au 18 mai ; 700 films ont été reçus par l'organisation de ce festival, tous issus de 90 pays, dans ces circonstances la sélection s'apparente à une récompense !

Enfin, les ateliers de théâtre réalisés auprès d'établissements scolaires (lycées, collèges, IME...) se poursuivent avec engouement et implication de part et d'autres, avec de beaux projets dans les tiroirs pour 2018/2019.

Réservez



Réservez dès maintenant :

Théâtre de Verre - Châteaubriant - Soirée Adapei - Jeudi 13 décembre 2018 à 20h30

• **Premier spectacle** : « Le rêve d'une plume » - Comédie poétique, Compagnie « Plume » créée à Châteaubriant, par l'ADAPEI - Mise en scène : Hélène Audion

Une création autour de chansons de Claude Nougaro voit le jour au travers d'un rêve. Ils sont 9 sur scène, ils jouent, ils rêvent, ils s'embarquent pour un voyage. Ils vous racontent le rêve de cette plume. Ils la transportent, la transforment de chanson en chanson. Ils sont là avec leur rêve.

• **Deuxième spectacle** « Et si... » : Spectacle sans parole - Compagnie « Cercle Karré » créée à l'Esat de Blain, Adapei44. Mise en scène : Fabrice Eveno

Réservations au 06 80 88 77 36

Tarifs : 10€ / Réduit 5€

(demandeurs d'emploi, jeunes/étudiants, personnes avec handicap) / tarif famille à partir de 20€.

Les artistes de la Compagnie en visite à Cannes



Les marches du grand festival...



La salle de projection



La salle de notre festival (Frédéric et Ruddy)



Devant la croisette (La troupe et Philippe Lecoq)

Vous avez une difficulté ou un litige ? Ils peuvent vous aider

Le Président de votre Section Territoriale :

Il est à l'écoute de l'ensemble des familles dont l'enfant ou l'adulte est accompagné par l'Adapei de Loire-Atlantique ou en attente d'une solution d'accompagnement.

Contactez le Service Social qui selon l'établissement d'accueil de la personne handicapée et selon votre demande, vous orientera vers une assistante sociale du Service Social de l'Adapei de Loire-Atlantique ou vers un Service Social de droit commun.

→ Contact : secretariat.social@adapei44.asso.fr

Le Service Social :

Ce service centralisé intervient auprès des enfants, des jeunes et adultes en situation de handicap accueillis dans les établissements gérés par l'Adapei de Loire-Atlantique et auprès de leurs familles afin de favoriser l'accès à l'autonomie et l'insertion, dans le respect de leur projet de vie.

Il est à la disposition de l'ensemble des personnes déficientes intellectuelles accueillies et de leurs familles.

AlloParents :

Une aide face à la complexité des formalités administratives. Les familles se trouvent souvent démunies face à la complexité des formalités à accomplir pour leurs enfants, jeunes ou adultes porteurs d'un handicap.

Alloparents à l'initiative des parents de l'Adapei a été créé spécialement pour les aider, les assister et les accompagner dans leurs démarches.



Cette équipe a pour mission :

- Le conseil auprès des personnes handicapées, des familles et représentants légaux, aide au recours si la décision est jugée insuffisante (PCH, taux d'invalidité...).
- L'assistance et le soutien : accompagnement physique des personnes handicapées, de leurs familles ou représentants lors du recours auprès des instances et commissions, aide également à la rédaction du projet de vie.

→ Contact :
alloparents@laposte.net

La cellule de veille :

Elle traite de toute insatisfaction qui lui est transmise et peut être sollicité par une personne accompagnée, une famille, un représentant légal ou un accompagnant professionnel.

Elle a pour but d'écouter la parole des personnes et des familles, de favoriser la communication, de renouer le dialogue et d'aider à la concertation lorsqu'il y a une situation de blocage. Elle permet de réfléchir ensemble à des réponses adaptées pour des situations difficiles et tenter d'y apporter une réponse adaptée et/ou envisager de faire appel à une autre instance.

→ Contact :
celluledeveille@adapei44.asso.fr

La « personne qualifiée », chargée de médiation en cas de conflit :

Toute personne prise en charge par un établissement ou un service social ou médico-social peut faire appel à une personne qualifiée en vue de l'aider à faire valoir ses droits (article L311-5 du Code de l'action sociale et des familles).

La personne qualifiée assure une médiation et accompagne l'utilisateur afin de lui permettre de faire valoir ses droits.

La liste des personnes qualifiées est fixée pour chaque département par le préfet de département, le président du conseil général et le directeur général de l'Agence régionale de santé compétente qui les choisissent en fonction de leur implication et de leur expérience dans le secteur social et médico-social.

→ Contact :
contact@loire-atlantique.fr
Tél. 02 28 20 29 58

Le médiateur de la République / Défenseur des Droits :

Le médiateur de la République aide, conseille et oriente exclusivement les particuliers dans la résolution amiable des différends les opposant à l'administration française (région, département, commune, établissements publics et autres organismes investis d'une mission de service public). Ses services sont gratuits.

Le médiateur de la République désigne dans chaque département des délégués pour le représenter et qui peuvent être directement saisis par les particuliers.

Le Fonds d'Actions Sociales

Vous avez besoin d'une aide financière pour tout achat de matériel, pour un séjour de vacances ou autre...

Vous avez sollicité toutes les aides possibles (PCH, AEEH, Mutuelle, ANCV...) mais elles sont insuffisantes.

L'association Adapei de Loire-Atlantique met à votre disposition son Fonds d'Actions Sociales.

Pour y avoir accès, demandez un dossier par mail. Une assistante sociale est à votre disposition si nécessaire.

Prenez un rendez-vous par téléphone. La confidentialité des demandes est assurée.

→ Contact :
secretariat.social@adapei44.asso.fr
Tél. 02 40 12 23 11



Nos ESAT et Entreprises Adaptées sur le département, pour répondre aux attentes des clients.



Pour tous renseignements
☎ 06 70 98 82 09

NOS 7 FILIÈRES ESATCO

- ESPACES VERTS
- MENUISERIE BOIS
- BLANCHISSERIE ET PROPRETÉ
- MÉTIERS DE BOUCHE
- GESTION DOCUMENTAIRE
- SOUS-TRAITANCE INDUSTRIELLE
- PRESTATIONS DE SERVICES

Le fonds de dotation
Handicap !
Agissons ensemble



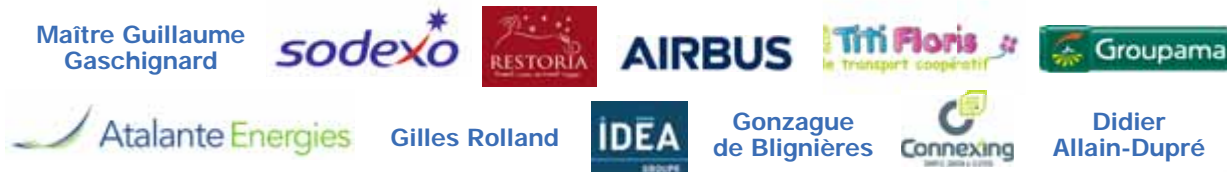
Pour plus de renseignements :
s.warnery@adapei44.asso.fr

Le fonds de dotation de l'Adapei remercie ses partenaires

Nos donateurs en 2017 (hors particuliers)



Club des Ambassadeurs du fonds de dotation



Association membre de l'Unapei
www.adapei44.fr

Toute l'actualité de l'Adapei

- Adapei 44 : www.adapei44.fr
- Esatco : www.esatco44.fr
- Facebook Adapei 44 : www.facebook.com/adapei44
- Twitter Adapei 44 : www.twitter.com/adapei44
- YouTube Adapei 44 : www.youtube.com

Le bénévolat

pour une société inclusive et solidaire !



Indispensables bénévoles de l'action sociale

Dans un secteur qu'ils ont largement contribué à créer, les bénévoles ont encore une place aux côtés des professionnels. Au sein des conseils d'administration ou auprès des usagers, leur rôle est précieux pour faire vivre le projet associatif. Tour d'horizon, en cette année européenne du bénévolat et du volontariat.

Le champ le plus investi par les bénévoles français (31 % d'entre eux) serait le social et le caritatif ⁽¹⁾. D'après France Bénévolat, 3,5 millions de Français seraient ainsi engagés bénévolement dans ces secteurs. Certains de manière ponctuelle, d'autres de façon très régulière. Côté associations, cela se traduit de manière contrastée. Certaines, très grandes, recourent massivement au bénévolat (telle la Croix-Rouge française avec ses 52 000 bénévoles, les 80 000 du Secours populaire, les 65 000 du Secours catholique ou encore les 8 500 des Petits Frères des pauvres), d'autres, plus petites et gérant un nombre réduit d'établissements, peinent parfois à simplement renouveler leur conseil d'administration. Parmi les bénévoles intervenant dans le social et médico-social, on distingue en outre deux catégories : d'un côté, les bénévoles administrateurs qui participent à la gouvernance associative (la loi de 1901 sur les associations stipule que les administrateurs siègent à titre bénévole), et de l'autre, les bénévoles de terrain qui interviennent directement auprès des usagers. Ces derniers peuvent être organisés en amicale (c'est souvent le cas en maison de retraite), intervenir dans les établissements pour le compte d'associations extérieures ou être directement recrutés par les établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS). Leurs missions ? Participer à l'animation d'une maison de retraite, accompagner des personnes en fin de vie à l'hôpital, se rendre au domicile de personnes isolées pour maintenir du lien social...

Recruter et fidéliser

Dans un secteur aujourd'hui très largement professionnalisé, certaines structures leur ont conservé une place prépondérante. C'est le cas de l'Association du service à domicile ADMR, où l'on compte pas moins de 110 000 bénévoles. Ces derniers présentent la particularité d'être tous administrateurs. « Au sein de nos 3 350 associations locales, les bénévoles s'occupent des recrutements des salariés, organisent les plannings, animent les réunions de travail, mènent les entretiens professionnels individuels... Ce sont aussi eux qui se déplacent au domicile de l'usager lors du premier contact pour évaluer ses besoins et eux, encore, qui apportent à la fin du mois la facture », détaille Annie Morel, responsable de la communication à l'Union nationale ADMR. Dans chaque département, les fédérations apportent leur soutien aux bénévoles par l'intermédiaire d'« accompagnants de proximité » salariés, qui s'occupent en moyenne de cinq ou six associations locales. « Ils peuvent par exemple faire une présélection des candidats à un emploi d'aide-soignante ou d'infirmière. Mais au final, ce sont les bénévoles qui trancheront, souligne Denis Aye, directeur de la fédération départementale ADMR de la Drôme. Si on leur laisse une grande marge de manœuvre, c'est parce que nous ne voulons pas les perdre, poursuit-il. Ils veulent avoir des choses à faire, pouvoir évoluer, sinon ils se lassent et arrêtent. »

Avoir des bénévoles c'est bien, les conserver c'est encore mieux. Et c'est toute la difficulté. Car même si leur nombre augmente en moyenne de



5 % chaque année en France depuis 1999 ⁽²⁾, « près de 50 % des responsables disent avoir quelques difficultés pour recruter de nouveaux bénévoles et environ 20 % indiquent avoir de graves difficultés, surtout dans les associations petites et moyennes », souligne le rapport du Conseil du développement de la vie associative (CDVA) sur la formation des bénévoles du 28 février 2011. Le secteur médico-social ne fait pas exception : les associations s'accordent à dire qu'il n'est pas facile de les renouveler et de les fidéliser. Ainsi, chaque année à l'approche de l'été, l'Association des paralysés de France (APF) lance une grande campagne d'appel au bénévolat pour accompagner quelque 1 700 personnes handicapées lors de séjours vacances. « Nous avons besoin de presque autant d'accompagnateurs bénévoles que de personnes accompagnées. Avant il n'était pas rare de revoir les mêmes bénévoles pendant huit ou dix années consécutives, ce qui est de moins en moins le cas », confie Jean-Marie Barbier, président de l'APF. La raréfaction touche aussi les administrateurs : « On assiste à un tarissement du militantisme et des adhérents, si bien que certaines associations ont du mal à renouveler leur conseil d'administration », indique Marie Aboussa, directrice du service gestion et gouvernance de la vie associative de la Fédération des associations gestionnaires au service des personnes handicapées (Fegapei).

Pour attirer de nouveaux candidats, le bouche à oreille ne suffit pas toujours. Les responsables associatifs multiplient donc la communication, via leurs sites Internet, des articles dans la presse locale, des réunions d'information dans les communes concernées... Certains développent d'autres stratégies moins traditionnelles, à l'image du Centre d'orientation sociale (COS), gestionnaire de 28 établissements : « Nous cherchons à ouvrir le plus possible nos établissements à la vie de la cité, en mettant nos équipements à disposition des acteurs locaux. Nous prêtons une piscine de l'un de nos services de soins de suite et de réadaptation à une association de quartier, une salle à une compagnie de théâtre ; la terrasse de l'une de nos maisons de retraite accueille un marché hebdomadaire... Tout

en favorisant la vie sociale et les échanges humains dans nos structures, cette ouverture permet de nous faire connaître et de susciter du bénévolat », explique Daniel Parent, directeur général. Pour dépasser le seul vivier des familles et amis d'utilisateurs, les associations ont besoin de mieux se faire connaître. « La difficulté est le manque de visibilité du projet associatif. Les établissements sont connus mais, souvent, les gens ignorent qu'il existe une association gestionnaire derrière », considère M. Aboussa.

RH bénévole

Le secteur affiche, en outre, une particularité notable au regard de la place des bénévoles. « L'une des spécificités du champ social et médico-social est la forte présence de salariés au sein des associations, ce qui n'est pas forcément le cas, par exemple, dans le sport ou les loisirs », relève Dominique Thierry, vice-président de France Bénévolat. Alors qu'ils ont initié les ESMS pour une grande part, les bénévoles en ont été peu à peu éclipsés par la professionnalisation du secteur. Et les associations, conscientes qu'ils sont indispensables pour faire vivre le projet associatif, font aujourd'hui machine arrière pour les faire revenir. Or, les relations entre bénévoles et salariés ne sont pas toujours sans heurts. Pour Hélène Dolgorouky, conseillère technique chargée du pôle emploi et ressources humaines (RH) à l'Union nationale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux (Uniopss) : « Il faut arrêter de les opposer systématiquement. Les bénévoles n'ont pas le monopole de l'engagement ni les salariés celui des compétences. Leurs actions doivent être complémentaires et non concurrentes. Mais dans la pratique, ce n'est pas toujours simple car la dimension RH dans le secteur est très récente. » ⁽³⁾

Pour clarifier les rôles de chacun et apaiser ces relations, la rédaction d'une charte du bénévole, outil assez largement utilisé dans le secteur, constitue une base indispensable. « Elle permet d'éviter les débors

dements de certains bénévoles qui peuvent parfois, sans s'en rendre compte, finir par prendre la place des salariés», souligne Thérèse Rondineau, directrice de la maison de retraite Mapa Poull Gwenn en Loire-Atlantique. Au-delà des principes de respect de la personne et de la confidentialité, la charte permet d'édicter des règles précises. Monique Franck, bénévole au Home de Préville, une maison de retraite en Moselle, témoigne : « En tant que bénévoles, nous n'avons pas le droit de donner à manger ou à boire aux résidents. S'ils nous le demandent, nous allons chercher une aide-soignante. C'est la même chose pour l'accompagnement aux toilettes ou si une personne chute. Nous ne sommes pas des soignants, nous ne connaissons pas les gestes professionnels et nous n'avons pas à tout savoir sur la maladie de la personne que nous avons en face de nous. » Ici, les bénévoles utilisent un cahier où ils notent leurs remarques, qui sert de lien avec les salariés. Des réunions regroupant bénévoles et salariés sont régulièrement organisées, un bon moyen pour échanger et travailler en bonne intelligence. Pour D. Thierry, six piliers de la RH bénévole sont à respecter, à savoir : la définition précise des besoins en bénévoles - « pas question de prendre un bénévole à la place d'un salarié pour faire des économies », leurs missions sont et doivent être différentes - ; l'accueil soigné du bénévole, lors de son premier contact avec l'association ; l'intégration, qui passe par la définition des rôles de chacun dans une charte ; la formation « métier », qui peut être très longue s'il s'agit par exemple d'accompagner des personnes en fin de vie ; l'animation du réseau de bénévoles - « beaucoup plus difficile que de manager des salariés » - ; enfin, la reconnaissance du travail fourni - « leur dire trois fois merci par jour car le bénévole n'a de retour que symbolique ».

Reconnaître les compétences bénévoles

De nouveaux outils existent toutefois pour marquer la reconnaissance de cet engagement. Ainsi, 80 000 « passeports bénévole » ont été attribués depuis la création de ce dispositif, en 2007, par France Bénévolat avec le soutien du ministère de la vie associative. Ce livret personnel, certifié par le responsable associatif, permet de recenser l'ensemble des missions réalisées et des compétences acquises par le bénévole. Objectif : faire fructifier cet engagement (en particulier pour les jeunes) dans un parcours professionnel. Cet outil peut être utilisé dans le cadre d'un entretien d'embauche ou, de manière plus formelle, dans le cadre d'une validation des acquis de l'expérience (VAE), dispositif ouvert aux bénévoles engagés depuis au moins trois ans dans une activité en rapport direct avec le diplôme ou titre souhaité. « À la Croix-Rouge, le passeport et la VAE ont reçu un accueil plutôt réservé, constate Hubert Pénicaud, responsable du bénévolat. Il y a encore un gros travail à faire sur la reconnaissance des compétences acquises en tant que bénévole et leur valorisation. Peut-être pas forcément par la VAE, qui est un peu la « Rolls » des dispositifs et représente une démarche assez lourde, mais tout simplement en sachant bien les valoriser sur un CV. Les employeurs et les universités sont encore trop réticents à l'égard des compétences acquises via le bénévolat. »



Et la formation ?

Savoir mener à bien un projet, maîtriser les techniques de l'écoute, apprendre à prendre la parole en public... Les compétences acquises par les bénévoles reposent aussi sur des formations qui peuvent leur être proposées tout au long de leur parcours. Pas systématique, la formation des bénévoles tend à se développer, y compris dans le secteur social et médico-social. Mais elle est surtout réservée aux administrateurs qui ont, il est vrai, le plus de responsabilités en tant qu'employeurs et qui font face à une réglementation de plus en plus complexe. À la Fédération des établissements hospitaliers et d'aide à la personne (Fehap), par exemple, « *600 administrateurs bénévoles ont participé à au moins une journée de formation en 2010* », indique Florence Leduc, directrice de la formation et de la vie associative. À l'APF, 400 à 500 bénévoles élus ont été formés l'an dernier. À la Croix-Rouge française, c'est même devenu une obligation depuis 2008. Néanmoins, les acteurs ne semblent pas s'être emparés du Certificat de formation à la gestion associative (CFGGA), créé par arrêté en 2007⁽⁴⁾. Beaucoup le méconnaissent, d'autres l'ont écarté volontairement, ce certificat pouvant être à l'origine de tensions autour des prérogatives respectives des administrateurs et des directeurs.

Si les formations peinent encore à se développer et surtout à s'étendre à l'ensemble des bénévoles, élus ou de terrain, c'est sans doute en raison des finance-

ments, car elles se font généralement sur les fonds propres de l'association. Le CDVA accorde des crédits, mais beaucoup les jugent trop limités : pour 2011, les associations peuvent prétendre à un forfait de 700 Euro(s) par jour de formation, pour des groupes de 12 à 25 bénévoles, réguliers ou occasionnels. Les OPCA peuvent eux aussi contribuer aux financements des formations de bénévoles : Unifaf prend par exemple en charge depuis de nombreuses années des formations de courte durée (une semaine maximum) destinées aux « cadres bénévoles » (administrateurs ou bénévoles ayant des missions spécifiques). Avec la loi du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie, l'accès à la formation des bénévoles via les OPCA devrait pouvoir être élargi aux non-cadres. Pour le moment, la question est toujours en cours de négociation. « *Il y a des points de désaccords, confie Jean-Luc Durnez, directeur du syndicat d'employeurs Synéas. Tous les syndicats de salariés ne veulent pas étendre le financement des formations à l'ensemble des bénévoles, certains voudraient les limiter à ceux assumant la fonction employeur.* » Les partenaires sociaux ne sont, semble-t-il, pas encore prêts à ouvrir leurs enveloppes de formation continue aux collaborateurs bénévoles.

(1) « La situation du bénévolat en France en 2010 », France Bénévolat, Ifop - Crédit Mutuel, sept. 2010.

(2) Enquête Vie associative d'octobre 2002, Insee.

(3) tsa n° 16, oct. 2010, p. 15.

(4) Tsa Hebdo n° 1112, 27 avr. 2007, p. 8.

L'essentiel de la vie associative de la Loire-Atlantique

Combien d'associations en Loire-Atlantique ?

Elles sont **entre 27 000 et 28 000**, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société : l'éducation, la culture, le social, la santé, l'environnement, la défense des droits, les loisirs... Dans le seul secteur sportif, **3 250** clubs appartenant à des fédérations agréées ont délivré **400 490** licences, en 2016.

Ces milliers d'associations sont animées par des bénévoles dont le nombre peut être estimé **entre 265 000 et 275 000**. Parmi eux, certains assurent la permanence de l'action associative et sont présents au moins une fois par semaine. Ils sont estimés aujourd'hui **entre 120 000 et 124 000**.

Des associations pour quoi faire ? Bilan sur quatre ans

Les créations expriment le désir de ceux que l'on peut nommer les « *bâtisseurs associatifs* », pour mener à bien un projet collectif. Elles répondent aussi le plus souvent aux attentes et aux besoins des habitants.

Dans le département, les créations sont proportionnellement plus nombreuses dans la culture, le secteur social et dans l'éducation et la formation.

Répartition des créations selon les principaux thèmes	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Culture	24,7	22,5
Sport	15,1	16,2
Loisirs	13,2	13,6
Social	10,0	8,1
Santé	3,6	4,1
Education, formation	7,8	5,9
Economie	5,0	4,4
Environnement	3,9	3,4
Autres ⁽¹⁾	16,7	21,8
Total	100,0	100,0

(1) Patrimoine, défense des droits, communication, aide à l'emploi, développement local...
Source : Journal officiel Associations. Traitements R&S.

Une diversité d'activités

Encadrés et soutenus par des bénévoles, 45 000 salariés travaillent dans les associations du département. Ils sont proportionnellement plus nombreux dans l'enseignement et le secteur des loisirs qu'au plan national, et un peu moins présents dans le domaine de la santé.

	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Enseignement	16,0	12,1
Sport	5,0	4,7
Santé	5,1	7,2
Social	48,3	49,4
Loisirs	2,9	1,3
Culture	2,5	2,9
Autres activités ⁽¹⁾	9,9	11,6
Autres non classées ailleurs ⁽²⁾	10,3	10,7
Total	100,0	100,0

Sources : Données 2016. ACOSS-URSSAF et MSA.

(1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme... (2) Associations répertoriées sous le code APE 9499Z.

Zoom sur le secteur social

Près d'un emploi associatif sur deux relève du secteur social et s'adresse à des publics fragiles. Par rapport aux repères nationaux, l'hébergement médicalisé est nettement plus développé dans le département.

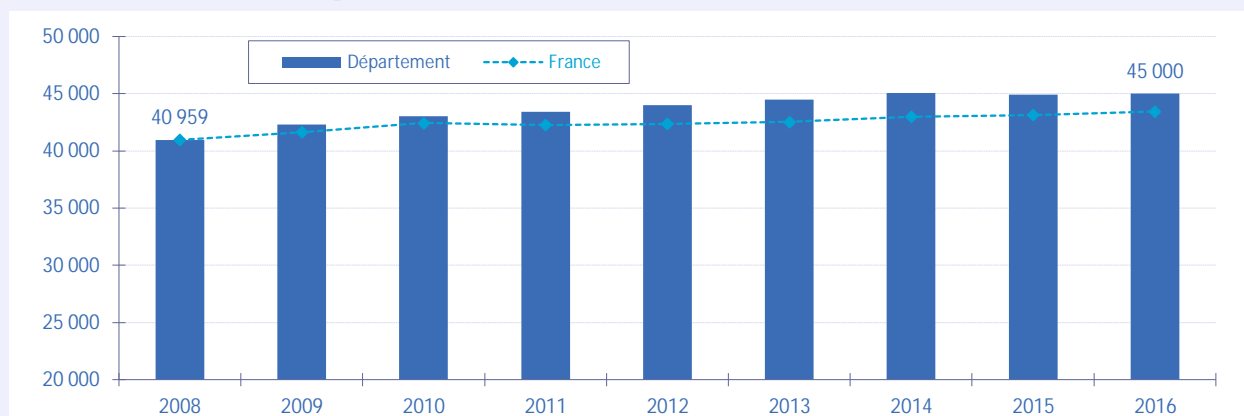
	Répartition départementale (en %)	Répartition nationale (en %)
Hébergement médicalisé	14,0	9,9
Hébergement social	10,2	9,6
Aide à domicile	7,4	9,5
Accueil de personnes âgées	0,5	0,6
Aide par le travail	6,2	7,7
Accueil de jeunes enfants	2,5	2,2
Accueil d'enfants handicapés	0,6	1,3
Accueil d'enfants et d'adolescents	0,3	0,7
Autres actions sociales sans hébergement ⁽¹⁾	6,6	7,9
Ensemble du secteur social (tableau ci-contre)	48,3	49,4

(1) Centres sociaux, aide aux victimes, activités caritatives...

Sources : Données 2016. ACOSS-URSSAF, MSA.

Un secteur créateur d'emplois, au plan national et dans le département

Entre 2008 et 2016, les effectifs salariés des associations ont progressé de plus de 100 000 au plan national, et de 4 040 environ, dans le département.



Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Courbe nationale reconstituée en tendance à partir de 2008, pour être comparée à l'histogramme du département.

Jusqu'en 2011, l'emploi associatif du département a évolué à un rythme proche de celui qui est observé au plan national. Il s'en est écarté ensuite avec une croissance plus forte qui s'est toutefois ralentie depuis deux ans.

Pour la dernière période 2011-2016, l'augmentation des effectifs salariés a été de 3,7% dans le secteur associatif, contre 5,9% pour l'ensemble du secteur privé qui bénéficie d'une forte reprise en 2016.

www.associations.gouv.fr

Des informations pratiques : les démarches, des exemples et des modèles de statuts, de règlements intérieurs, un accès aux formalités en ligne, les points ressources près de chez vous...
Des sources documentaires : informations juridiques et fiscales, guides pratiques, données et publications sur la vie associative, bibliographie...

www.recherches-solidarites.org

Des publications au plan national et régional, avec des données et une méthodologie identiques, autorisant les rapprochements avec celles de ce département.

Les résultats d'enquêtes et les travaux sur les différentes thématiques propres à la vie associative, menés par Recherches & Solidarités, réseau associatif d'experts et d'universitaires, au service des acteurs de la solidarité.



13, rue Joseph Caillé - BP 30824 - 44008 Nantes Cedex 1 Tél. 02 40 12 23 12 - Fax 02 40 12 22 99
www.adapei44.fr